

LA SEMAINE AFRICAINE



lasemaineafricaine.info

N° 4332 du Jeudi 30 Avril 2026 - 75^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr Secus aut

CONGO

Le nouveau Gouvernement est-il bien celui de la rupture?

(P.3)

HEPATITE B

Le vaccin contre l'hépatite désormais dans le calendrier vaccinal

(P.13)



Mort de l'ex-Premier ministre Ange Edouard Pongui

Il a été en poste de 1984 à 1989, pendant la première présidence de Denis Sassou-Nguesso. Son décès est survenu mardi 28 avril 2026 en France, à l'âge de 84 ans. Nous y reviendrons.

CALABRE (ITALIE)

Mgr Brice Armand Ibombo sur les traces de son passé



(P.9)

MINISTRE DES SPORTS

Hugues Ngouélondélé plus que jamais face aux défis

(P.3)

CANAL+

LES PHASES FINALES DES CHAMPIONS LEAGUE DES LE 5 MAI SUR CANAL+ SPORT

Premier League LALIGA LIGUE 1 FCFA TTC Emirates FA CUP

EN MAI, NE SOYEZ PAS HORS-JEU

LE DECODEUR HD 1 000 FCFA TTC*
PARABOLE 1 000 FCFA + INSTALLATION OFFERTE

TOUTES LES CHAINES + DSTV ENGLISH PLUS
2 000 FCFA TTC**
DE PLUS SUR VOTRE REABONNEMENT

92 92
CANAL+ CONGO

EDITORIAL

Djihadisme aux portes



PUBLICATION D'APPELS D'OFFRES

En vue de mettre en place plusieurs contrats à long terme, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a émis les appels d'offres suivants sur la plateforme UNGM:

- **2026/FRCON/FRCON/135780** pour la fourniture d'outils horticoles à la FAO au Congo;
- **2026/FRCON/FRCON/135783** pour les services de conception, reproduction et impression des documents et matériels de visibilité de la FAO au Congo;
- **2026/FRCON/FRCON/135845** pour l'acquisition de fournitures et matériels de bureau pour la FAO Congo;

La période de soumission est du 17 avril 2026 au 18 mai 2026 à 09H00, heure de Brazzaville

L'enregistrement sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies UNGM (<https://www.ungm.org/Vendor/>

Registration) est un prérequis pour participer aux appels d'offres de la FAO.

Veillez suivre les instructions ci-dessous pour télécharger et mettre en ligne les documents sur la plateforme UNGM:

1. Veuillez-vous connecter à UNGM en utilisant votre adresse électronique et votre mot de passe.
2. Une fois connecté, sélectionnez "**Opportunités commerciales**" dans le menu de gauche pour visualiser les appels d'offres ouvertes.
3. Dans le champ "Référence", insérez le numéro de l'appel d'offre (ex: 2026/FRCON/FRCON/135780)
4. A gauche de l'intitulé de chaque appel d'offres, Cliquez sur le bouton bleu "Exprimer intérêt" ou le bouton vert "**Voir Documents**" (à gauche de l'avis d'appel d'offres spécifique qui vous intéresse)

5. Dans la fenêtre "**Gestion des appels d'offres**" qui s'affiche Sélectionnez le second onglet (portant le titre de la sollicitation) et déroulez la page pour voir et télécharger un à un les documents de l'appel d'offres

6. Cliquez sur le bouton vert "**Je participe**" pour confirmer votre participation

7. Afin de télécharger/mettre en ligne tous les documents de votre offre dans les enveloppes correspondantes, cliquez sur les boutons "**Mettre en ligne un document**" ou "**Joindre des documents**" dans la section Ma candidature/offre.

8. Vous pouvez enfin soumettre votre candidature/offre en cliquant sur "**Soumettre ma candidature/offre**".

Toutes les communications relatives à ces appels d'offres devront être envoyées dans les plus brefs délais en utilisant la fonction **MESSAGES** sous l'onglet correspondant dans la fenêtre de **Gestion des appels d'offres** de UNGM ou être transmises par courrier électronique à l'adresse suivante: FAOCG-Procurement@fao.org en mentionnant le numéro de la demande.

Bureau de la FAO au Congo

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès
ANNONCE LEGALE N°487/2026/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

| N° d'ordre | N° de réquisition | Références cadastrales | Quartiers | Arr /Dpt | Requérants |
|------------|-------------------|---|---|---------------|--|
| 1 | 35083 du 23-02-26 | Sect P10, bloc 139, Plle 05bis (ex.4), Sup: 191,69m2 | 166, RUE NKOUA | 5-BZV | ELENGA-NGOLO Levi-Jonathan |
| 2 | 33580 du 19-05-25 | Sect P11, bloc 5, Plle 1, Sup: 258,35m2 | 1305, RUE ABOLO | 5-BZV | NDINGA Roland Charlis |
| 3 | 35146 du 10-03-26 | Sect: Zone non cadastrée, Sup: 1.600,00m2 | QUARTIER IHOUEME | POOL | OLINGOU Cyr Roland |
| 4 | 35014 du 23-02-26 | Sect: Zone non cadastrée, Sup: 411,29m2 | QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO | BRAZZAVILLE | GAMPIO OLAMBO Brunelle Grâce Destinée |
| 5 | 34145 du 11-09-25 | Sect P10, bloc 139, Plle 14 (ex.12), Sup: 205,48m2 | 105BIS, RUE LINZOLO | 5-BZV | Enfants DENGAKY |
| 6 | 34875 du 31-12-25 | Sect P5, bloc 74, Plle 01, Sup: 642,38m2 | 70, RUE LOUINGUI | 3-BZV | CAMARA CHEICK OUMAR |
| 7 | 35088 du 23-02-26 | Sect C.J, bloc 42, Plle 9, Sup: 452,57m2 | RUE NZOKO (QUARTIER ITATOLO) | 9-BZV | NGAMOKOUBA Théo Junior |
| 8 | 20164 du 25-04-19 | Sect: Zone non cadastrée, Sup: 352,07m2 | 13, RUE NGOMA IBINGA (CITE DES 17) | 7-BZV | IBOUANGA-BOUKONGOU Gabriel |
| 9 | 34389 du 30-10-25 | Sect: Zone non cadastrée, Sup: 400,00m2 | VILLAGE IMPANI (TERRE IBINA) | POOL | KAPENGA Grâce |
| 10 | 35017 du 12-02-26 | Sect P7, bloc 99, Plle 17 (ex.888), Sup: 288,42m2 | 888, RUE NKO (QUARTIER PLATEAU DES 15 ANS) | 4-BZV | SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ELIAS IMMOBILIUM |
| 11 | 34789 du 09-12-25 | Sect AT, bloc 3, Plle 43bis, Sup: 184,80m2 | 53, RUE MAKOUARI PHILIPPE | 4-BZV | NGAILA Junior Fresnel |
| 12 | 34987 du 05-02-26 | Sect -, bloc -, Plle -, Sup: 1.214,90m2 | VILLAGE LOUBASSA (ILE MBAMOU) | BRAZZAVILLE | MATOU MONA Sany Regne Estheglene Gracya |
| 13 | 10115 du 17-02-26 | Sect P13C (ex P13), bloc 11 (ex F), Plle 8 (ex 107bis), Sup: 397,20m2 | 4, RUE NIMBI JOSEPH (CITE DES 17) | 7-BZV | MANANGA Helène |
| 14 | 9916 du 07-11-25 | Sect AP2, bloc 209, Plle 6, Sup: 191,17m2 | 9, RUE MABOUKOU (QUARTIER NGAMBIO) | 7-BZV | POUABOU MAKAYA Armand Benoit |
| 15 | 34808 du 18-12-25 | Sect P7suite, bloc 64, Plle 24, Sup: 360,00m2 | 22, (EX. 2298), RUE BAKOUELE (PLATEAU DES 15 ANS) | 4-BZV | OKOKO Eric Martial |
| 16 | 35033 du 16-02-26 | Sect: Zone non cadastrée, Sup: 273,20m2 | MOSSAKA QUARTIER N°8 (MOTENDI) | CUVETTE | Société Civile Immobilière IMMO-TRIO |
| 17 | 34350 du 23-10-25 | Sect: Zone non cadastrée, Sup: 447,13m2 | 3, RUE NKOUNKOU MOISE (QUARTIER 712 ITSALI) | 7-BZV | BOUAMOU OMANA Angela Cliche |
| 18 | 33971 du 28-07-25 | Sect P5, bloc 26, Plle 12 (ex.6), Sup: 524,58m2 | 129, RUE ZANAGA | 4-BZV | ASSOUENE Mylène Cather |
| 19 | 35107 du 27-02-26 | Sect P6, bloc 17, Plle 11bis (ex.78), Sup: 185,80m2 | 31, RUE BABEMBE | 5-BZV | OYO née EBATHA FRANCK Lydie Patricia |
| 20 | 34386 du 30-10-25 | Sect: Zone non cadastrée, Sup: 1.200,00m2 | VILLAGE IMPANI (TERRE IBINA) | POOL | SAMBA KAPENGA Alice |
| 21 | 35140 du 09-03-26 | Sect -, bloc -, Plle -, Sup: 800m2 | OZENZE (BOUNGUI) | CUVETTE-OUEST | OMPA Claudin Bernard |
| 22 | 34390 du 30-10-25 | Sect: Zone non cadastrée, Sup: 400,00m2 | VILLAGE IMPANI (TERRE IBINA) | POOL | MAMGY KAPENGA Clary |
| 23 | 34391 du 30-10-25 | Sect: Zone non cadastrée, Sup: 400,00m2 | VILLAGE IMPANI (TERRE IBINA) | POOL | MUSUAMBA KAPENGA Christelle |
| 24 | 34635 du 12-11-25 | Sect: Zone non cadastrée, Sup: 400,00m2 | VILLAGE MANDIELE | DJOUE-LEFINI | MATAMBA MADZILA Magloire Koho |
| 25 | 35022 du 13-11-19 | Sect T, bloc 13, Plle 24, Sup: 225,48m2 | 313BIS, RUE DES MARTYRS | 5-BZV | OBOA AYOKO Serges Laurel |
| 26 | 35187 du 19-03-26 | Sect U, bloc 89, Plle 11, Sup: 378,79m2 | 321, RUE DU MARCHE (QUARTIER M'PILA) | 6-BZV | ZOULA Daniel |
| 27 | 35071 du 20-02-26 | Sect: Zone non cadastrée, Sup: 373,55m2 | QUARTIER IHOUEME (KINTELE) | BRAZZAVILLE | ELENGA-AKOULE Ange |
| 28 | 34343 du 22-10-23 | Sect P14, bloc 144, Plle 8, Sup: 334,69m2 | 32, RUE MOÏSE ECKOMBAND (QUARTIER TALANGAI) | 6-BZV | MOUKOURI Harding-Walter |
| 29 | 35120 du 05-03-26 | Sect D2, bloc 15, Plle 11, Sup: 383,06m2 | 7, RUE NGAZI-MPIAKA (QUARTIER BATIGNOLLES) | 4-BZV | MPIERE NGOUAMBA AMBILA Rudy Stephen |
| 30 | 35037 du 16-02-26 | Sect P3, bloc 34, Plle 5, Sup: 179,91m2 | 92, RUE BATEKES | 3-BZV | INGOBA Lydie Rachelle |
| 31 | 32271 du 12-07-24 | Sect -, bloc -, Plle -, Sup: 121.851,89m2 soit 12ha18a51ca | QUARTIER NDIBOU | POOL | Eglise Evangélique du Congo (Consistoire de Brazzaville) |
| 32 | 35218 du 25-03-26 | Sect A, bloc 41, Pilles 1 et 2, Sup: 1.005,73m2 | KINTELE (QUARTIER STADE LA CONCORDE) | POOL | NDEKE Privat Frédéric |
| 33 | 35174 du 17-03-26 | Sect CG, bloc 50, Plle 8, Sup: 361,52m2 | 51, RUE OTTUI (IMPOH MANIANGA) | 9-BZV | LEMBEMOKO Bénie BlancheChantal |
| 34 | 33968 du 28-07-25 | Sect: Zone non cadastrée, Sup: 195,52m2 | QUARTIER ISSOULI | BRAZZAVILLE | EKOUELE née MAMBIMBI NGOMA Charlotte M. |
| 35 | 34863 du 31-12-25 | Sect: Zone non cadastrée, Sup: 691,10m2 | MOSSAKA QUARTIER N°1 BIANGALA (OFMACOM) | CUVETTE | Société Civile Immobilière IMMO-TRIO |
| 36 | 34022 du 13-08-25 | Sect -, bloc -, Plle -, Sup: 34.988,11m2 soit 3ha49a88ca | VILLAGE MATY CV1 (VERS RN2) | DJOUE-LEFINI | BOUYA ELABI Jean |
| 37 | 35190 du 20-03-26 | Sect: Zone non cadastrée, Sup: 373,41m2 | RUE SIMEON NGOTENI (QUARTIER U. D. S. N) | BRAZZAVILLE | MOUANTSA KOULIYA Pensée Debina Garette |
| 38 | 34831 du 26-12-25 | Sect: Zone non cadastrée, Sup: 400,00m2 | KINTELE, QUARTIER LIFOUA (TERRE INTALI) | BRAZZAVILLE | MITAMONA MBEMBA Ram Yukteswar |

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière) Fait à Brazzaville, le 23 avril 2026

Patrice Dimitri ELAPIE
Inspecteur principal des Impôts, Chef de bureau

CONGO

Le nouveau Gouvernement est-il bien celui de la rupture?

Le vendredi 24 avril, le Président de la République a rendu public son Gouvernement. C'est son directeur de cabinet Florent Ntsiba qui a lu le décret portant nomination des membres de ce Gouvernement. Une équipe pas trop rajeunie et renouvelée seulement aux deux tiers. On y note cependant une prédominance du Parti congolais du travail. Ils sont au total 41 membres dont 30 anciens ministres et 11 nouveaux.

À noter la création du poste de vice premier ministre chargé de la Coordination des infrastructures de développement et de l'aménagement du territoire, et la nomination de trois ministres d'Etat, puis de deux ministres délégués.

Douze ministres ont changé de portefeuille: Pierre Oba (ministre d'Etat, ministre à la présidence chargé des Affaires politiques); Pierre Mabiala (ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du travail et du dialogue social); Claude Alphonse N'Silou (ministre d'Etat, ministre de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat); Raymond-Zéphirin Mboulou (ministre de la Défense nationale); Jean Claude Gakosso (ministre de la Culture, des arts, du patrimoine national et de l'industrie touristique); Bruno Jean-Richard Itoua (ministre de l'Energie et de l'hydraulique); Jean-Marc Thystère-Tchicaya (ministre des Affaires foncières et du domaine public); Ghislaine Ingrid Ebouka Babakas (ministre de la Sécurité sociale, de la prévoyance sociale et de la solidarité nationale); Jacqueline Lydia Mikolo (ministre du Commerce, des approvisionnements et de la consommation, chargé de la ZLECAF); Marie France Lydie Hélène Pongault (ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire); Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma (ministre des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat); Josué Rodrigue Nguounimba (ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande).

Alors que 17 ministres ont conservé leur portefeuille: Rosalie Matondo (Ministre de l'Economie forestière); Hugues Nguélonzé (ministre des Sports, de la jeunesse et de l'éducation civique); Ludovic Ngatsé (ministre de l'Economie, du plan, de la statistique et de la prospective); Honoré Sayi (ministre de la Pêche, de l'économie fluviale et des voies navigables); Jean Luc Mouthou (ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation); Denis Christel Sassou-Nguesso (ministre de la Coopération et de la promotion du partenariat public-privé); Thierry Lézin Mougalla (ministre de la Communication et des médias, porte-parole du Gouvernement); Aimé Ange Wilfrid Bininga (Garde des sceaux, ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones); Luc Joseph

Okio (ministre de la Réforme de l'Etat et des relations avec le Parlement); Paul-Valentin Ngobo (ministre de l'Agriculture et de l'élevage); Christian Yoka (ministre des Finances, du budget et du portefeuille public); Jean Rosaire Ibara (ministre de la Santé et de la population); Arlette Soudan Nonault (ministre de l'Environnement, du bassin du Congo et du développement durable); Rigobert Maboundou (ministre de la recherche scientifique et de l'innovation technologique); Delphine Edith Emmanuel Adouki (ministère de l'Enseignement supérieur); Inès Néfer Bertille Inyani Voumbo Yalo (ministre de la Promotion de la femme, de l'intégration de la femme au développement, du pacte social et de l'économie informelle); Juste Désiré Mondélé (ministre de l'Assainissement urbain, du développement local et de l'entretien routier).

Par contre, onze ministres font leur entrée dans la nouvelle équipe: Jean Olessongo Ondaye (ministre de l'Intérieur et de la décentralisation); Serges Constant Bouda (ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger); Noël Léonard Essongo (ministre du Contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs); Stev Simplicite Onanga (ministre des hydrocarbures); Urbain Fiacre Opo (ministre des industries minières et de la géologie); Michel Djombo (ministre du développement industriel, des zones économiques spéciales et de la promotion du secteur privé); Rodrigue Charles Malanda Samba (ministre de l'Emploi, de l'entrepreneuriat et de la formation qualifiante); Serges Nzé (ministre des Postes, des télécommunication et de l'économie numérique); Fulgence René Adicolle Goum (ministre de l'Enseignement technique et professionnel); Prince Bahamboula (ministre délégué auprès du ministre de la Culture, des arts, de l'industrie touristique et du patrimoine national, chargé de l'industrie touristique); Michirist Kaba Mboko (ministre délégué auprès du ministre de la Culture, des arts, de l'industrie touristique et du patrimoine national, chargé de la jeunesse et de l'éducation civique).

Deux ministères ont été nouvellement créés: le ministère de l'Emploi, de l'entrepreneuriat et de la formation qualifiante et celui de la sécurité sociale, de la prévoyance sociale et de la solidarité nationale.



Anatole Collinet Makosso



Photo d'archives

onale. Il y a des ministères qui ont été fractionnés ou ragailardis. Tels celui des Sports qui perd l'emploi et la formation qualifiante; la Fonction publique qui se voit émietée la sécurité sociale; les Affaires sociale qu'on a amputé la solidarité; la Culture qui hérite du patrimoine national; le Plan qui se voit ajouter la prospective et la Promotion de la femme, le pacte social; la Pêche qui rejoint l'Economie fluviale; l'Agriculture qui perd l'élevage; le Commerce qui se voit ajouter la ZLECAF. Tout comme le Développement industriel qui récupère les zones économiques spéciales, la Réforme de l'Etat les relations avec le Parlement. Les inamovibles ministres Pierre Oba, Alphonse Claude N'Silou, Thierry Lézin Mougalla, Jean-Jacques Bouya, Bruno Jean Richard Itoua, Hugues Nguélonzé, Josué Rodrigue Nguounimba, Raymond Zéphirin Mboulou demeurent fermement aux commandes. Parmi les sortants, il y a MM. Emile Ouosso (Energie et hydraulique), Gilbert Mokoki (Contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs), Ghislain Thierry Maguessa Ebome (Enseignement technique et professionnel), Charles Richard Mondjo (Défense nationale), Léon Juste Ibombo (Postes, des télécommunications et de l'économie numérique), Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes (Développement industriel et de la promotion du secteur privé).

Les conditions de formation de cette équipe gouvernementale, dont très peu d'in-

formations ont filtré dans le public avant sa publication, laissent entrevoir que le Président de la République a voulu s'extraire des pressions de son entourage, pour parvenir à un résultat qui laisse certains Congolais dubitatifs. On prend les mêmes et on recommence!

Beaucoup de ceux qui croyaient figurer dans le Gouvernement ont été désagréablement surpris de ne pas y être. L'une des caractéristiques de cette nouvelle équipe gouvernementale, c'est sa relative jeunesse par rapport au Gouvernement sortant.

Le nouveau cabinet a donc des objectifs clairs à atteindre. Les fruits attendus, c'est la lutte contre la pauvreté et la corruption qui gangrènent l'administration publique et qui ruinent les efforts de développement du pays; l'emploi des jeunes; le paiement des pensions des retraités, des bourses et des salaires des agents qui émargent dans les structures à budgets de transfert, etc.

Si le Président Sassou-Nguesso avait voulu la dépolitisation de l'administration publique, il devra obtenir de ses ministres de ne pas nommer leurs collaborateurs sur la base de l'appartenance tribale. Or, bien souvent, les cabinets ministériels se transforment en sièges de parti politique et en lieux où brille surtout l'appartenance ethnique de celui qui le dirige.

Outre le PCT, les partis représentatifs dans la nouvelle équipe gouvernementale sont : MAR (1), RDPS (1), APC (1), UPADS (1), CLUB 2002 PUR (1), RC (1).

Cyr Arnel YABBAT NGO

Editorial

Djihadisme aux portes

De part en part, l'Afrique est traversée par des poussées islamistes plus ou moins fortes. Petit à petit, l'irréductible islamiste rogne du terrain et fragilise la bonne entente que les fidèles musulmans et chrétiens ont toujours entretenue sur le Continent. L'Afrique centrale semble dormir du sommeil de l'innocence et ne pas se préoccuper. Dans la réalité qui entremêle les revendications politiques aux attaques des rébellions, on a du mal à distinguer les revendications politiques des inconforts passagers d'essence musulmane.

C'est ainsi que les exactions de la secte Boko Haram dans le pourtour du lac Tchad; les violences qu'elle exerce sur les populations du Nord-Cameroun et du Nigéria oriental n'ont que très rarement soulevé des débats chez les commentateurs de la sous-région. Même la guerre qui dure à l'est de la République Démocratique du Congo n'a souvent fait l'objet d'aucune considération particulière chez nos journalistes. En tout cas, l'aspect religieux de ces violences, qui pourrait expliquer pourquoi l'engagement des églises chrétiennes semble se heurter à des forces d'inertie et des vents contraires est rarement relevé. A-t-on avancé l'idée, presque consensuelle, d'un Dialogue national ? On l'enterre aussitôt !

En tout cas, le djihadisme est à nos portes. Au sein du mouvement de rébellion du M-23 en RD Congo voisine, se mêlent des ADF, Forces démocratiques alliées ayant fait allégeance à la nébuleuse Etat islamique affiliée à Al-Qaida. L'organisation, active, se signale de temps en temps par des coups d'éclats et un activisme aux fondements religieux avérés. Faut-il s'en inquiéter ? Assurément ! D'autant plus que les dernières nouvelles, au Mali, ne sont pas rassurantes. De nouvelles attaques au Sahel ne sont pas faites pour asseoir une quelconque coexistence pour un développement serein. L'Afrique est enserrée dans des volontés déstabilisatrices. Elles avancent à petits pas. Elles seront demain dans des ères géographiques jusqu'ici dans la tranquillité. Ce sera trop tard !

Albert S. MIANZOUKOUTA

CABINET CONSEIL EN GESTION JURIDIQUE ET FISCALE

«CGJF»
Société à Responsabilité Unipersonnelle
au capital de 1 000 000 de F CFA
Avenue Bitelika Ndombi, Route de l'Aéroport
Pointe-Noire, République du Congo
Tél : 05 037 72 52/06 852 08 38

AVIS DE CESSION DE PARTS SOCIALES

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 Mars 2026 la société HUNAN LIANSHAO CONSTRUCTION ENGINEERING Group Co., Ltd., située au n° 208-518, premier étage, bâtiment A, N° 618, rue de Heping, parc High-Tech de Longping, quartier de Furong de Changsha, zone pilote de Libre-échange (Hunan), Chine, représentée légalement par Monsieur LU JUNJI, de nationalité chinoise, né le 02 Septembre 1978, titulaire du Passeport N° EN1416865, a cédé à la société HONGDA INTERNATIONAL (HONG KONG) HOLDING LIMITED, située au 21st Floor, Duke's Building, Landmark, 15 Queen's Road Central, Hong Kong, représentée par Monsieur XIE Shoudong, de nationalité chinoise, né le 12 décembre 1983, titulaire du Passeport N° EL4608839 Cent (100) parts sociales, numérotées de 001 à 100 de la société HONGDA LIANSHAO CONGO ENGINEERING Co., Ltd. En sigle «H.L.C.E.» S.A.R.L.U Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle «sarlu» au capital de 1.200.000 FCFA siège social : n°16, avenue Nelson Mandela, quartier Socoprise Pointe-Noire - République du Congo

La cession a été agréée par l'assemblée générale extraordinaire du 11 Mars 2026. Les modifications statutaires ont été réalisées à la même date. Les modifications au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) en date du 21 Avril 2026. La cession est consentie à titre gratuit.

Fait à Pointe-Noire, le 27/04/2026

Pour avis et insertion

CONGO

Entre urgences sociales et crise sanitaire: les défis du nouveau Gouvernement

La formation du nouveau Gouvernement le 24 avril 2026, quelques jours après la prestation de serment du président Denis Sassou-Nguesso, intervient dans un contexte marqué par de fortes attentes sociales. Au-delà des équilibres politiques, les populations attendent des réponses concrètes aux difficultés qui rythment leur quotidien.

Parmi les priorités les plus urgentes figurent l'accès à l'eau potable et à l'électricité, le chômage des jeunes, le paiement des pensions, l'état des routes, la sécurité... mais aussi, et de plus en plus, la question de la santé publique. Cependant, au-delà des nominations, l'essentiel des attentes des populations reste profondément ancré dans leur vécu quotidien, marqué par des difficultés socio-économiques persistantes.

Une urgence sociale: eau et électricité, des besoins vitaux non satisfaits

L'une des principales préoccupations des Congolais demeure l'accès aux services sociaux de base. Dans plusieurs villes, y compris les grands centres urbains, les populations continuent de subir des coupures fréquentes d'électricité et un accès très limité à l'eau potable.

Ce déficit d'infrastructures essentielles est d'autant plus préoccupant que, selon plusieurs analyses, une grande partie de la population n'a toujours pas accès à des services fiables d'eau et d'énergie. L'accès à l'électricité et à l'eau potable demeure un défi majeur. Les coupures intempestives et le manque d'approvisionnement régulier affectent aussi bien les ménages que les activités économiques.

Ainsi, les citoyens attendent du nouveau Gouvernement des actions concrètes: réhabilitation des réseaux existants, investissements dans la production énergétique et amélioration de la distribution de l'eau.

Un système de santé en difficulté: se soigner devient un luxe

Aujourd'hui, pour de nombreux Congolais, se soigner est devenu un véritable parcours du combat-



Le tripatouillage des poteaux électriques

tant. Dans plusieurs structures sanitaires du pays, les hôpitaux souffrent d'un manque criant de médicaments essentiels. Les patients sont souvent contraints d'acheter eux-mêmes leurs produits pharmaceutiques, lorsqu'ils en ont les moyens. Dans le cas contraire, certains renoncent tout simplement aux soins.

À cela s'ajoute un autre problème majeur: la qualité des soins. Le déficit en équipements modernes, le manque de personnel qualifié dans certaines zones et les conditions de travail difficiles du personnel de santé affectent directement la prise en charge des patients.

Cette situation engendre une médecine à deux vitesses: d'un côté, une minorité ayant accès à des soins de qualité, souvent à l'étranger ou dans des structures

privées coûteuses; de l'autre, une majorité confrontée à un système public fragilisé.

Le chômage des jeunes: une bombe sociale à désamorcer

Dans un pays où la jeunesse représente une large part de la population, l'absence d'opportunités professionnelles alimente frustration et précarité. Les attentes portent sur la mise en place de politiques efficaces de création d'emplois et de soutien à l'entrepreneuriat.

La nomination de profils issus du secteur économique, notamment dans les domaines industriels, est perçue comme un signal, mais elle devra rapidement se traduire par des résultats tangibles.

Retraites impayées: une ques-

tion de dignité sociale

Les retraités vivent une situation particulièrement difficile, marquée par des retards récurrents dans le paiement des pensions. Cette situation fragilise une catégorie déjà vulnérable et soulève une question fondamentale de justice sociale.

Les attentes envers le Gouvernement sont immédiates: régulariser les arriérés, sécuriser les systèmes de paiement et restaurer la confiance dans les institutions sociales.

Des infrastructures routières dégradées: frein au développement

L'état des routes constitue un autre défi majeur. Dans plusieurs départements et villes, les voies sont en mauvais état, compliquant la circulation des personnes et des biens, et freinant l'activité économique.

Les Congolais espèrent un vaste programme de réhabilitation et de modernisation des infrastructures, condition indispensable pour soutenir la croissance et désenclaver certaines zones.

Montée de l'insécurité: une inquiétude croissante

La criminalité et l'insécurité gagnent du terrain, notamment dans les zones urbaines. Des phénomènes de violence, parfois liés à des groupes de jeunes, alimentent un climat de peur au sein de la population.

Face à cette situation, les attentes portent sur le renforce-

ment de la présence des forces de sécurité; la prévention de la délinquance juvénile; des politiques sociales pour traiter les causes profondes de l'insécurité. Face à ces défis, les Congolais attendent du nouveau Gouvernement des actions rapides et visibles. Au-delà des annonces, c'est la capacité à améliorer concrètement les conditions de vie qui sera déterminante pour restaurer la confiance entre les autorités et la population.

Une exigence globale: des résultats concrets et rapides

Au-delà de ces secteurs spécifiques, les Congolais expriment une attente globale: celle d'un changement visible dans leur quotidien. Malgré une certaine stabilité politique et des promesses de développement, une grande partie de la population continue de vivre dans la pauvreté.

Dans ce contexte, le nouveau Gouvernement est face à un défi majeur: transformer les engagements politiques en actions concrètes, mesurables et perceptibles par tous.

L'heure de la responsabilité. Les attentes des Congolais ne relèvent pas de l'exceptionnel, mais du fondamental: vivre dignement, travailler, se soigner, circuler et se sentir en sécurité.

Plus que jamais, l'enjeu pour cette nouvelle équipe est de restaurer la confiance entre l'État et les citoyens. Car au-delà des discours, ce sont les résultats qui détermineront la crédibilité de l'action publique dans les années à venir.

Cyr Armel YABBAT-NGO

PARCELLE A VENDRE

sur la Corniche entre Sangolo et Massissia.

Contact: 06 630 69 58

06 628 52 632

CATHOLIC RELIEF SERVICES – MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION

Célébration de la 19^e édition de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme



Au Congo, la lutte contre le paludisme amorce un tournant décisif, marqué par une baisse progressive de l'incidence de la maladie au sein des communautés. Ces avancées traduisent l'efficacité des efforts conjugués du Ministère de la Santé et de la Population, à travers le Programme National de Lutte contre le Paludisme, en partenariat avec Catholic Relief Services et d'autres acteurs, grâce au financement du Fonds mondial. Des progrès significatifs qui témoignent d'une réponse nationale de plus en plus structurée et impactante face à un enjeu majeur de santé publique. Ces résultats ont été mis à l'honneur lors de la 19^e édition de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme, placée sous le thème : « Déterminés à éliminer le paludisme : maintenant que nous le pouvons, c'est notre devoir d'y parvenir ».



À gauche, le Pr Jean Rosaire IBARA, Ministre de la Santé et de la Population suivi de Mme Gladys MUHIRE, Directrice des projets fonds mondial à CRS République du Congo lors de la visite de la galerie photo

Au-delà de sa portée symbolique, cette célébration a réaffirmé le caractère prioritaire de la lutte contre le paludisme au Congo et la nécessité d'une action coordonnée, durable et multisectorielle. Elle s'inscrit

dans une dynamique nationale renforcée, portée depuis 2018 par le Gouvernement de la République du Congo, avec l'appui de Catholic Relief Services (CRS), en sa qualité de Bénéficiaire principal de la subvention du Fonds mondial,

en étroite collaboration avec le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) et les directions techniques du Ministère de la Santé et de la Population.

Les efforts conjoints ont permis des résultats significatifs en matière de prévention et de prise en charge :

- une amélioration de l'accès au diagnostic et à la prise en charge du paludisme, passée de 86 % en 2024 à 92 % en 2025 ;

- un renforcement de la protection des femmes enceintes, avec une couverture passant de 52 % en 2024 à 93 % en 2025 ;

- une augmentation de la disponibilité et de la possession des moustiquaires imprégnées dans les ménages, de 55 % en 2024 à 92 % en 2025. Ces progrès traduisent une montée en puissance des interventions à fort impact, contribuant directement à la réduction de la transmission au niveau communautaire.

Au-delà des résultats immédiats, l'action engagée vise à renforcer durablement les capacités du système de santé, notamment à travers :

- l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement en intrants antipaludiques ;

- le renforcement du système d'information sanitaire pour une meilleure utilisation des



Vue de face de l'audience lors de la cérémonie

données ;

- le développement du système national de laboratoire, avec l'acquisition d'équipements modernes dans plusieurs structures, dont l'Institut National de Biologie et de Veille Sanitaire à Pointe-Noire.

Cet effort s'accompagne d'un investissement continu dans le renforcement des capacités des acteurs de santé à tous les niveaux, y compris communautaire.

La cérémonie a également permis de valoriser les résultats de travaux scientifiques récents, portant notamment sur la situation épidémiologique du paludisme, la biologie du moustique et la surveillance de l'efficacité des antipaludiques, contribuant ainsi à orienter les stratégies nationales sur des bases scientifiques solides.

La célébration s'est traduite

par des initiatives concrètes en faveur des communautés, notamment la dotation en matériel aratoire pour soutenir les actions d'assainissement dans 14 quartiers de Pointe-Noire, en cohérence avec le thème national.

Dans une dynamique de mobilisation sociale, une remise de prix a été organisée au profit des élèves « ambassadeurs d'écoles » issus de 16 établissements scolaires. Ces jeunes, engagés à l'issue d'un carnaval de sensibilisation, sont appelés à relayer les messages de prévention au sein de leurs communautés. La célébration a été conclue par la visite de la galerie photos des différentes interventions du projet.

Malgré ces avancées, le paludisme demeure une maladie à forte charge en République du Congo. Les données récentes indiquent:

- une morbidité proportionnelle atteignant 53 % ;
- une contribution à environ 30 % des décès enregistrés dans les formations sanitaires.

Ces constats soulignent la nécessité de poursuivre et d'intensifier les efforts, notamment à travers une meilleure intégration des actions d'assainissement et un renforcement de la mobilisation communautaire.

Cette activité s'inscrit dans le cadre du 7^e cycle de financement du Fonds mondial (GC7). À cette occasion, Mme Gladys Muhire, Directrice des projets Fonds mondial à CRS, au nom du Représentant résident, le Dr Alemayehu Gebremariam, a salué les progrès réalisés tout en appelant à la consolidation des acquis.

En cette 19^e édition, le message demeure clair: l'élimination du paludisme est désormais à portée de main. Elle repose toutefois sur la poursuite d'une action collective intégrée, alliant interventions sanitaires, assainissement environnemental et engagement communautaire durable.

L'équipe de rédaction de CRS.

MINISTÈRE DES PETITES, MOYENNES ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT

Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma a pris ses fonctions

Nommée le 24 avril 2026, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, jusque-là ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire (2021-2026), a pris officiellement ses fonctions le 27 avril.

La cérémonie de passation de consignes s'est tenue sous la supervision d'André Kamba, représentant du Président de la République, en présence de Jean-Baptiste Diatou, représentant du Premier ministre, chef du Gouvernement, ainsi que de Mme Berthe Patricia Ngoko, représentante du secrétaire général du Gouvernement. La ministre sortante, Jacqueline Lydia Mikolo a présenté les dossiers de passation et a décrit le champ d'action du ministère qu'elle a dirigé pendant cinq ans. «C'est un grand ministère. Tous les regards seront tournés vers vous, y compris le nôtre», a-t-elle déclaré, avant d'exprimer sa satisfaction de transmettre la responsabilité à une «sœur aînée» envers laquelle elle dit avoir du respect et sur laquelle elle affirme pouvoir compter.

Selon elle, le Président de la République a fait un excellent choix en confiant ce département ministériel à Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma: «Vous pouvez être rassurée que ce ministère a été confié à des mains expertes qui pourront porter sa mission encore plus loin» a-t-elle souligné, en

réaffirmant sa disponibilité à accompagner la nouvelle ministre.

Prenant la parole, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma a salué le travail accompli par sa prédécesseure. «Je ne viens pas pour faire des fondations, mais pour continuer une maison qui a déjà commencé. Vous avez mis des soubassements solides pour construire des immeubles. Je vous dis grand merci», a-t-elle déclaré.

Elle a également insisté sur le caractère institutionnel de sa mission: «Il n'y a rien de personnel dans tout cela. Nous sommes aux ordres de la République et du Chef de l'État».

La nouvelle ministre a indiqué compter sur l'ensemble du personnel du ministère afin de poursuivre l'œuvre engagée par Mme Jacqueline Lydia Mikolo, tout en souhaitant à cette dernière bon vent dans ses nouvelles fonctions de ministre du Commerce, des approvisionnements et de la consommation, chargée de la ZLECAF.

Auparavant, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma avait déjà transféré ses responsabilités à Mme Marie-France Lydie Hélène Pongault, lors



Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma et Lydia Mikolo pendant la passation de service



La ministre entrante des Affaires sociales Lydie Pongault et la sortante Mboukou-Kimbatsa Goma

d'une cérémonie patronnée par Pascal Akouala, représentant du Chef de l'État. Dans son discours, Mme Lydie Pongault a rendu un hommage sincère à la ministre sortante: «Vous avez conduit ce ministère avec une constante et une rigueur que tous ont pu observer. Vous avez laissé des chantiers en cours que le temps d'un mandat n'a pu entièrement achevé. Je

reçois ces chantiers comme des priorités claires», a-t-elle affirmé. Elle a remercié sa collègue pour le chemin parcouru et pour «la maison» transmise avec ordre et conscience.

La cérémonie a été officiellement conclue par un rapport signé et daté portant sur la remise et la reprise de service.

Cyr Armel YABBAT-NGO

ACPCE

Le budget exercice 2026 arrêté à la somme de 3.382.000.000 FCFA

Cette session comportait à son ordre du jour cinq affaires: le budget rectificatif 2025 arrêté en recettes et en dépenses à 2.880.748.641 FCFA; le rapport d'activités, les comptes administratifs et de gestion exercice 2025; le plan de travail annuel budgétaire 2026 et le budget 2026 de l'ACPCE, arrêté à 3.882.000.000 FCFA.

Rappeler qu'au cours de l'année 2025, l'ACPCE a enregistré 5827 créations d'entreprises, a expliqué le directeur général, Dieu-Merci Emeriand Kibangou. «L'autre exploit, c'est la possibilité donnée aux Congolais de créer leurs entreprises en deux jours», a-t-il poursuivi.

Il a décliné les perspectives de l'année 2026. «L'ACPCE entend renforcer la sécurité numérique. Elle est l'une des premières administrations au Congo qui soit intégralement digitalisée», a précisé Dieu-Merci Emeriand Kibangou, soulignant que son

Agence va poursuivre les efforts de communication et de sensibilisation pour donner la vraie information aux Congolais et à ceux qui ont choisi le Congo comme pays pour faire des affaires. «À moindre coût, on peut créer une entreprise. Les jeunes le font à 25.000 FCFA et toutes les facilités liées aux créations sont mises à leurs disposition».

Clôture de la session, Gervais Bouiti-Viaudo a remercié les membres du Comité pour la qualité du travail abattu: «Nous avons eu un examen franc et approfondi des documents soumis à notre appréciation. La qualité était au



Gervais Bouiti-Viaudo

rendez-vous et nous avons enregistré un certain nombre d'avancées. Tout concourt à l'atteinte de l'objectif qui nous avait été assigné par le Président de la République: arriver à créer une société en 72 heures», a déclaré le président du Comité de direction. Il a indiqué que l'ACPCE est une administration dans la-



Dieu-Merci Emeriand Kibangou.

quelle la performance n'est pas quantifiable. «Elle est plutôt mesurable par la satisfaction apportée aux usagers. Le seul objectif quantifiable auquel on peut se référer, est la création d'entreprises en 72 heures».

Cyr Armel YABBAT-NGO

COUP D'OEIL EN BIAIS

Fidèles en disgrâce ?

Décrié comme un proche du président de la République, Emile Ouosso, le ministre de l'Energie et de l'hydraulique, a été contraint d'abandonner ses fonctions ; il ne figure pas dans la nouvelle équipe gouvernementale proclamée par le ministre d'Etat Florent Tsiba, directeur de cabinet du chef de l'Etat. C'est aussi le cas des officiers à la retraite Gilbert Mokoki (Contrôle d'Etat, qualité du service public et lutte contre les antivaleurs) et Charles Richard Mondjo (Défense nationale). Cependant, dans les coulisses, il se dit que leur éloignement pourrait bien n'être que temporaire. S'ils la «bouclent et sont patients».

Révision de la Constitution: on en a parlé

Une rumeur a circulé dans certains milieux politiques avant l'investiture le 16 avril dernier du Président Sassou-Nguesso. Elle faisait état de la révision de la Constitution avant la fin de son cinquième mandat, en visant spécifiquement l'article 78. Des officines ont même fait faire des banderoles qu'ils avaient placées le long de la route qu'avait emprunté le président pour se rendre à la cérémonie de son investiture, à Kintélé. Les gourous de tous poils ont l'imagination fertile. Ils rêvent à nouveau de se faire du pognon.

Eau et électricité: à Brazzaville, la situation va de mal en pis

Les coupures d'électricité et d'eau sont toujours fréquentes et longues dans la capitale congolaise. Que ce soit pour l'eau ou l'électricité, des quartiers entiers en sont dépourvus pendant des semaines, voire des mois sans qu'aucune explication officielle ne soit fournie par La Congolaise des eaux (LCDE) et la société Energie électrique du Congo (E2C). Il arrive que les trois quarts de la ville soient plongés dans le noir. L'alternance dans la fourniture du courant n'existe pas. Certains quartiers ou les mêmes, subissent le délestage toujours la nuit, d'autres toujours le jour. C'est sur fond de cette crise énergétique qu'un changement est intervenu à la tête du ministère de l'Energie et de l'hydraulique.

Profession: coiffeuse pour hommes

Après s'être formée dans un salon de coiffure pour hommes, Gloire Kinanga, une femme ayant à peine dépassé la vingtaine, a vaincu le préjugé selon lequel les femmes ne sont pas faites pour coiffer la gent masculine. Elle a ouvert un salon de coiffure au croisement Avenue Miadéka-Rue Itoumbi, à Ouenzé, l'arrondissement 5 de Brazzaville. Actuellement, elle est installée avenue des Trois Francs, à Bacongo, l'arrondissement 2. Il paraît qu'elle est débordée par le nombre de clients qui viennent se faire coiffer. Cela fera bientôt de cinq ans, qu'elle a son salon qui ne désemplit pas.

Des occupants du domaine public têtus

En sillonnant les rues et avenues de la capitale congolaise, on ne peut s'empêcher d'affirmer que le désordre y règne toujours, malgré la démarche pédagogique des autorités habilitées. L'avenue Cornu Gentil, à Bacongo, secteur Nimbi N'lolo, sert de stationnement la nuit. Dans certaines rues, des citoyens ne se sont pas gênés d'installer une latrine dans la voie publique, sans s'inquiéter, pour satisfaire les adeptes de Bacchus qui peuplent leurs bistrotts ou troquets. Des garages ont aussi trouvé leur extension jusque dans les rues où sont exposées de nombreuses épaves de véhicules qui attendent une hypothétique réparation. Sans oublier les riverains ayant grignoté des routes qui ressemblent désormais à des pistes.

Tragique voyage pour l'investiture du président

Un bus Coaster transportant des membres de l'association AJMC de Pointe-Noire que dirige l'ex-vedette de la musique féminine congolaise Michaëlle Moutouari, a fait un grave accident de la circulation à Mindouli, dans le département du Pool. Selon des témoignages, l'accident aurait été provoqué par la défectuosité du système de freinage. Bilan : deux morts et plusieurs blessés graves. Les membres de cette association venaient à Brazzaville pour assister à l'investiture du Président Denis Sassou-Nguesso. Si l'on en croit la télévision en ligne Tsieleka Media, la présidence de l'AJMC déplorerait le silence de la direction chargée de la mobilisation pour cet événement.

APPEL A CANDIDATURE

Une importante institution financière de la place recherche un Assistant Fiscal & Reporting réglementaire aux principales conditions ci-après :

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES :

- * Intitulé du poste : Assistant Fiscal & Reporting réglementaire;
- * Lieu d'affectation : Brazzaville ;
- * Relation hiérarchique : Responsable Département Comptabilité;
- * Formation : Bac + 3/4 en Comptabilité, Finance, Fiscalité ou Droit Fiscal
- * Expérience professionnelle requise : 2 à 3 ans minimum dans un poste similaire, idéalement en environnement bancaire/microfinance ou cabinet d'audit comptable

1. Finalité du poste

Assister le service fiscal dans la gestion et le suivi des obligations fiscales de la banque. Garantir la fiabilité, la conformité et la ponctualité des déclarations fiscales, en veillant à l'application correcte de la législation en vigueur et à la maîtrise du risque fiscal.

2. Missions principales

- A. Suivi et gestion des obligations fiscales
- Préparer les éléments nécessaires aux déclarations fiscales périodiques dans les délais fixés par la loi (TVA, IS, retenues à la source, TTF,...) ;
 - Assurer le suivi des paiements d'impôts et taxes ;
 - Mettre à jour les tableaux de suivi fiscal (échancier, paiements, provisions) ;

- Collaborer avec l'équipe comptable pour la correcte comptabilisation des charges fiscales et provisions d'impôts ;
- Participer à la justification des comptes fiscaux (TVA, TTF, IRPP, ...) ;
- Aider à la préparation des dossiers fiscaux pour les clôtures trimestrielles et annuelles ;
- Participer à la veille réglementaire et fiscale (évolutions légales, nouvelles obligations déclaratives) ;
- Contribuer à la mise à jour des procédures internes et notes fiscales ;
- Apporter un appui aux opérationnels sur les questions fiscales courantes (TVA sur les opérations bancaires, retenues à la source, etc.) ;
- Préparer les éléments nécessaires lors des contrôles fiscaux ou audits internes/externes ;
- S'assurer que les reportings réglementaires sont produits dans les délais (CERBER, Réserves obligatoires, Position extérieure, Balance des paiements, états G et H).
- Contribuer à la constitution des dossiers justificatifs demandés par l'administration fiscale ;

3. Compétences requises

Techniques

- Bonne connaissance du droit fiscal et de la comptabilité.
- Maîtrise des principales taxes : TVA, IS, TTF, re-

tenues à la source (RAS), taxes bancaires spécifiques.

- Connaissance du cadre fiscal applicable au secteur bancaire (TVA non déductible, produits exonérés, etc.).
- Maîtrise des outils bureautiques (Excel, Word).

Comportementales

- Rigueur, fiabilité et sens du détail ;
- Organisation et respect strict des délais ;
- Esprit d'équipe et bonne communication ;
- Discrétion et intégrité professionnelle ;
- Volonté d'apprentissage et curiosité pour les sujets fiscaux et réglementaires ;

DOSSIER DE CANDIDATURE :

- * Lettre de motivation ;
- * Curriculum vitae daté et signé ;
- * Diplômes et attestation de travail.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse suivante : freclutement2018@gmail.com

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 08 mai 2026.

N.B: Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un entretien.

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE DOMANIALE
DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE POINTE-NOIRE ET DU KOUILOU
BUREAU DE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE

N° 04/2026/MFBPP/DGID/DEFFD/DIIDPNK/BCHPF-PNR CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la conservation des hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et réquerants suivants :

| N° | REQUISITION | REFERENCES CADASTRALES | QUARTIER | ARR./DPT | REQUERANTS |
|----|---------------------|---|--|----------|--|
| 1 | 32120 du 09/10/2025 | Plle(s) 02 Bloc 46 Section BXA Superficie 583,80 m² | COTE MATEVE(Fille Ntoumba) | Arr 06 | BABOKA MONA N'GOI Sabrina |
| 2 | 31862 du 04/04/2025 | Plle(s) 08 Bloc 180 Section BM Superficie 500,00 m² | ONATI Michel KM4 | Arr 06 | ONATI Michel |
| 3 | 31768 du 28/01/2025 | Plle(s) 271 bis Bloc / Section J Superficie 126,72 m² | NGOYO (File Tchivassa) | Arr 1 | MAKOSSO Jean Fernand |
| 4 | 32012 du 16/07/2025 | Plle(s) 02 Bloc 28 Section BM Superficie 500,00 m² | TCHIMBAMBA (File Mandou) | Arr 06 | GANDZIAMI NZILA Vanne Cervuti |
| 5 | 32201 du 26/11/2025 | Plle(s) 10 Bloc 37 Section BS Superficie 400,00 m² | CENTRE VILLE | Arr01 | GANVOULA MBOUSSY Silvére |
| 6 | 25833 du 09/02/2016 | Plle(s) 340 Bloc / Section G Superficie 1502,28 m² | NGOYO | Arr 01 | Mme MACKAIL Jeanne Andrée Alice |
| 7 | 32420 du 24/02/2026 | Plle (s) 07 et 08 Bloc 217 Section BM Superficie 975,84 m² | AEROPORT | Arr 06 | NZOUNBA Philomène |
| 8 | 32263 du 30/01/2026 | Plles(s) 05 bis Bloc 6 Section M² Superficie 210,26 m² | NGOYO | Arr 01 | BOUANGA née N'GOUALA TSONA Irmine |
| 9 | 32217 du 06/12/2025 | Plles(s) 01 et 20 Bloc 19 Section BL Superficie 1015,67 m² | Tchimbamba | Arr 06 | SANTOS Jeanne Sophie |
| 10 | 31901 du 23/04/2025 | Plle(s) 06 Bloc 132 Section BR Superficie 365,62 m² | Tchimbamba aviation | Arr 01 | BIOKA Déo-Gracias Saint André |
| 11 | 32205 du 27/11/2025 | Plle(s) 09 Bloc 11 Section M² Superficie 1111,82 m² | TCHIMBAMBA (File tchimbambi) | Arr 01 | MOUNTOU Née DIALLO Mariame |
| 12 | 32179 du 03/11/2025 | Plle(s) 03 Bloc 11 Section BS Superficie 407,36 m² | DJENO (File Tchianza nanga) | Arr 06 | NZINGOU MOUHEMBE Melise William |
| 13 | 28213 du 13/12/2018 | Plle(s) 01 et 02 Bloc 74 Section DX Superficie 1000,00 m² | NGOYO | Arr 06 | ASSONGO BONDO Jakez |
| 14 | 21347 du 30/07/2012 | Plle(s) 07 Bloc 100 bis Section BM 7 Superficie 500,00 m² | DJENO (File TCHISSOUNDA) | Arr 06 | MBAKA Samanta Izianna |
| 15 | 31925 du 15/05/2025 | Plle(s) DOMAINE Bloc / Section / Superficie 4148,37 m² | NGOYO | Arr / | MARIO MARAMALDI ET TCHITEMBO Francine Aurelie |
| 16 | 21348 du 30/07/2012 | Plle(s) 06 Bloc 100 bis Section BM 7 Superficie 500,00 m² | NANGA | Arr 06 | MBAKA NGOBILA Lauriana Angie |
| 17 | 32297 du 23/02/2026 | Plle(s) 01, 02, 03, et 04 Bloc 310 Section BL Superficie 2000,00 m² | | Arr 06 | TATY née NZAOU MENGA Blandine, TATY MAKAYA Grace Etdaura, TATY MAKAYA Emmanuelle Séphora TATY MAKAYA Eunice Debora, TATY MAKAYA Pascal Benjamin |
| 18 | 32157 du 09/10/2025 | Plle(s) 03 Bloc 96 Section BN bis Superficie 500,00 m² | Mayinga (File Mboma-Tchimbambouka) | Arr 06 | TCHISSE Christopher Junior |
| 19 | 31787 du 11/02/2025 | Plle(s) 04 Bloc 23 Section BG Superficie 300,00 m² | MPAKA (marché) | Arr 06 | CONRADO MANY Jacque Rmy Yrial |
| 20 | 32147 du 13/11/2025 | Plle(s) 09 Bloc 46 Section BX Superficie 500,00 m² | Djeno (File Tchianza nanga) | Arr 06 | Entis NGASSAKY OBANDZA: Pizieux Ephraim, Veronica Eunice, et Kayla Aimarielle |
| 21 | 32228 du 13/01/2026 | Plle(s) 10 Bloc 06 bis Section G Superficie 500,00 m² | MPITA (La gendarmerie) | Arr 01 | ITSIEME Roch Ghislain |
| 22 | 27941 du 05/07/2018 | Plle(s) 10 et 12 Bloc 123 Section BP suite Superficie 1000,00 m² | MPITA | Arr 01 | ROSSINDA Cathérine |
| 23 | 32156 du 09/10/2025 | Plle(s) / Bloc / Section / Superficie 1102,10 m² | DJENO (File Tchikongo) | Arr 06 | MARTIN Pierre Elio Claude René et Mme MARTIN née LOECOS Kerstin Mad-Laine |
| 24 | 30730 du 09/05/2023 | Plle(s) 01 Bloc 20 Section BY 2é Tr Superficie 17 451,45 m² ou 1ha74a51ca | COTE-MATEVE | Arr 06 | KOYO Jean Prosper et KOYO née BOUE Bernadette |
| 25 | 30731 du 09/05/2023 | Plle(s) 01 Bloc 26 Section BY 2e Tr Superficie 70238,21 m² ou 7ha02a38ca | COTE-MATEVE | Arr 06 | KOYO Jean Prosper et KOYO née BOUE Bernadette |
| 26 | 31845 du 24/03/2025 | Plle(s) 07 bis Bloc 145 Section: BP suite Superficie 210,00 m² | MPITA (File tchiloandjili) | Arr 01 | DENGUI NDOVO NGOMBE |
| 27 | 32022 du 22/07/2025 | Plle(s) 06 Bloc 85 Section BP Superficie 400,00 m² | MPITA | Arr 01 | ORCEL Cindy Jennifer Béatrice, KILINDA ORCEL Keyron Jones Henri, KILINDA ORCEL Kealen Elie Oleksander |
| 28 | 30975 du 12/09/2023 | Plles (s) 14 Bloc 130 Section BK Superficie 300,00 m² | MPAKA | Arr 06 | BABOUANA MOUILLOU Marie France |
| 29 | 30827 du 05/07/2023 | Plle(s) / Bloc / Section: / Superficie 500,00 m² | TCHIAMBAMBA-NZASI | Arr / | NGOMA Zoe Alexia , NGOMA Rebecca Lyn |
| 30 | 31680 du 12/11/2024 | Plle(s) 05 Bloc 116 Section BP suite Superficie 448,88 m² | MPITA | Arr 01 | M'BENGO Tanguy et Madame M'BENGO née GUIMBI PEMBA Bel-Angel |
| 31 | 31682 du 12/11/2024 | Plle(s) 03 Bloc 116 Section BP suite Superficie 281,37 m² | MPITA | Arr 01 | NIATI TSATY Serge Chancel et Mme NIATI TSATY née MATSIMA Cécilia Nanette |
| 32 | 32095 du 28/08/2025 | Plle(s) 269 Bloc / Section J Superficie 472,96 m² | MPITA-CETI | Arr 01 | MOUSSOUAMOU Thierry Raziel Ada |
| 33 | 32126 du 22/10/2025 | Plle(s) 01 Bloc 33 Section BM Superficie 500,00 m² | NGOYO (File Tchivassa) | Arr 06 | BITSINDOU NDIHOULOU Severiny Soltia |
| 34 | 32066 du 18/08/2025 | Plle(s) 06 Bloc 04 Section CD Superficie 400,00 m² | Nanga zonz mpaka marie/ domaine Mahoungou eugène | Arr 06 | SOLA MALONGA Lionel Moïse |
| 35 | 32055 du 07/08/2025 | Plle(s) 05 et 06 Bloc 02 Section CD Superficie 800,00 m² | Nanga zonz mpaka marie/ domaine Mahoungou eugène | Arr 06 | OKINGA EBOUNGO Colibert |
| 36 | 30110 du 28/03/2022 | Plle(s) 07 et 08 Bloc 93 Section BN Superficie 1000,00 m² | NGOYO (File Tchitouta) | Arr 06 | BRUCHET née FILA OUMBA |
| 37 | 32204 du 04/12/2025 | Plle(s) 02 Bloc 07 Section BN Superficie 234,08 m² | Mayinga (File Tchisseti) | Arr 06 | NKELLO MILANDOU Adrey Marcelle |
| 38 | 32048 du 07/08/2025 | Plle(s) 04 et 06 Bloc 05 Section CD Superficie 800,00 m² | Nanga zonz mpaka marie/ domaine Mahoungou Eugène | Arr 06 | MAHOUAHOUA Thècle Corinne |
| 39 | 32061 du 13/08/2025 | Plle(s) 02 Bloc 04 Section CD Superficie 400,00 m² | Nanga zonz mpaka marie/ domaine Mahoungou eugène | Arr 06 | MFUKA Yaya Minu Matondo |

Au-déla d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevables.
(Arr. 26 de la loi 17/2000, du 30 décembre 2020, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le chef de bureau
Romarc Aimard
NGASSAKY OBANDZA

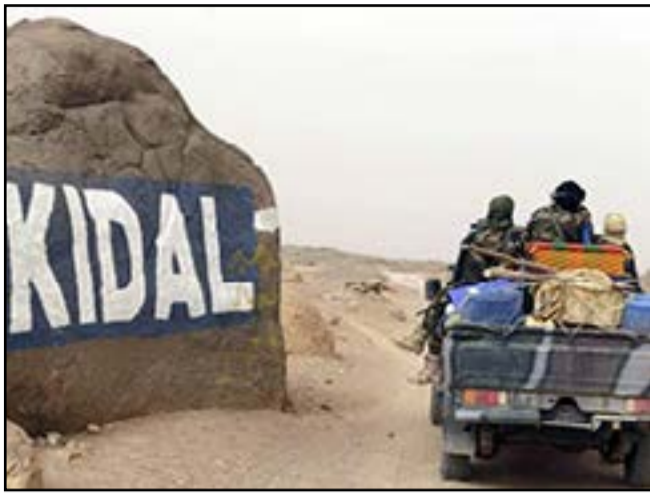
Fait à Pointe-Noire , le 10 avril 2026

MALI

Jihadistes et indépendantistes touaregs revendiquent des attaques

Le Mali a été le théâtre d'attaques d'une ampleur inédite de plusieurs heures durant la journée du samedi 25 avril 2026. Revendiquant un partenariat et des actions coordonnées, les Jihadistes du Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans (JNIM) et les indépendantistes touaregs du Front de libération de l'Azawad (FLA) ont pris pour cible Bamako, Kati, Gao, Sévaré, Kidal et Mopti. Le JNIM revendique également les attaques contre l'aéroport international Modibo Kéita de Bamako ; contre la résidence du chef de la junte Assimi Goïta, qui a été exfiltré de Kati pour un endroit sûr, ainsi que contre celle du ministre de la Défense, Sadio Camara, qui a été visé par une attaque à l'aide d'un camion kamikaze.

Lancées dès l'aube, les attaques ont duré plusieurs heures : «La journée d'hier a été vraiment terrifiante, nous avons eu peur. Nous avons vite été réveillés par des tirs d'armes lourdes puis, après une heure d'échange de tirs,



Des Jihadistes en action

nous nous sommes rendus compte qu'il s'agissait d'une attaque terroriste. Tout a commencé aux environs de 6 heures du matin, jusqu'à l'après-midi. L'armée a été réactive, car elle a pu repousser rapidement les terroristes», a fait savoir un habitant. Si dans l'après-midi, a-t-il poursuivi, «le calme semblait revenir à Bamako où un couvre-feu de 21 heures à 6 heures a été instauré pendant trois jours au vu des circonstances, la situation est en revanche très différente

ailleurs. Alors qu'à Gao et à Sévaré, le JNIM affirme maîtrisé les bastions militaires, le Groupe Jihadistes a déclaré aussi avoir pris le contrôle total de Mopti». En fin de journée le JNIM et le FLA qui assure vouloir continuer ses opérations jusqu'au contrôle de tout le nord du Mali disaient en outre s'être emparés de Kati, tandis que le Groupe Jihadiste revendiquaient aussi les attaques contre l'aéroport international Modibo Kéita de Bamako,

contre la résidence du président malien Assimi Goïta et contre celle du ministre de la Défense Sadio Camara. A Kati, des coups de feu ont été entendus une partie de la nuit. Les assaillants sont repartis de Gao dans la nuit, où leur objectif était de couper la route à tout renfort vers Kidal au Nord-Est. La prise de cette dernière semble être le principal objectif de la coalition jihadistes-FLA. Attaye Ag Mohamed, un cadre du mouvement touareg a reconnu un partenariat, une coordination d'actions et une convergence d'objectifs avec le JNIM pour obtenir la chute des autorités maliennes de transition. Il a aussi évoqué des prisonniers faits dans les rangs des Forces armées maliennes (FAMA) ainsi que des négociations qu'auraient demandées les mercenaires russes de l'Africa Corps en vue d'obtenir un corridor de sortie pour se retirer des zones de conflits.

Le Gouvernement malien a, pour sa part, qualifié de terroristes les attaques du jour et affirmé avoir repris le contrôle de la situation, dans un communiqué lu par le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, le général Issa Ousmane Coulibaly.

Alain-P. MASSAMBA

RD CONGO

Le patron de la MONUSCO a effectué sa première visite à Goma

Représentant du Secrétaire général de l'ONU en RD Congo fraîchement nommé à la tête de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en RD Congo (MONUSCO) en remplacement de Bintou Kéita, James Swan s'est rendu du 24 au 25 avril 2026, s'est rendu du 24 au 25 avril 2026, dans la capitale du Nord-Kivu contrôlée par l'AFC/M23 depuis le début de l'année 2025. Il a rencontré notamment les dirigeants du groupe armé.

James Swan a appelé à mettre en œuvre le cessez-le-feu dans la région avant de lister les conditions indispensables à l'action du Mécanisme conjoint élargi de vérification, à savoir : l'arrêt de l'usage de drones offensifs, la fin du brouillage des signaux GPS, le respect de la liberté de mouvement du personnel de la MONUSCO, et un accès sûr à l'espace aérien.

Le patron de la MONUSCO s'est ensuite entretenu pendant plus de trois heures avec l'équipe de Corneille Nangaa, le coordinateur de l'Alliance Fleuve Congo. A l'issue, il a déclaré avoir fait part au nouveau patron de la MONUSCO des difficultés rencontrées dans l'application de l'accord signé à Montreux, en Suisse.

Alors que les combats se poursuivent avec l'armée congolaise au Nord et au Sid-Kivu, l'AFC/M23 a aussi plaidé pour que James Swan s'implique dans la réouverture des banques de Goma et demande la mise en place d'un pont aérien humanitaire pour les populations des Hauts-plateaux, au Sud-Kivu inaccessibles par voie terrestre. Au début du mois, l'ONG Human Rights Watch avait pointé la responsabilité de toutes les parties au conflit dans les entraves à l'acheminement de l'aide et au déplacement des civils dans cette zone.

Durant cette visite, de nouveaux échanges avec les autorités de l'AFC/M23 ont également eu lieu, il y a rencontré également des responsables du Mécanisme conjoint élargi de vérification du cessez-le-feu.

Alain-Patrick MASSAMBA

TCHAD

Des violences intercommunautaires meurtrières dans l'est du pays

Des affrontements opposant des membres des communautés Tama et Zaghawa ont fait plusieurs dizaines de morts dans l'est du Tchad, au cours des journées des 25 et 26 avril 2026. Les violences se sont déroulées dans la province du Wadi-Fira, une zone frontalière du Soudan déjà marquée par de fortes tensions.

Selon les autorités tchadiennes, au moins 42 personnes ont perdu la vie lors de la seule journée de samedi. Des sources locales font toutefois état d'un bilan encore plus lourd, évoquant plusieurs dizaines de victimes supplémentaires le dimanche. Une vingtaine de blessés a également été recensée sur l'ensemble des deux jours d'affrontements. L'origine des violences remonte à une altercation survenue autour d'un point d'eau dans la lo-

calité de Djourang, située dans le département de Dar-Tama. Une dispute entre femmes issues des deux communautés aurait dégénéré après qu'un homme a blessé par balle une jeune femme appartenant au groupe adverse, dans un contexte déjà marqué par des tensions anciennes. L'incident a rapidement pris de l'ampleur, entraînant des affrontements qui se sont propagés dans plusieurs localités. Les violences ont même atteint le camp de réfugiés soudanais d'Iridimi, où au moins six femmes ont été blessées avant d'être prises en charge par les autorités.

Malgré le déploiement de l'armée dans cette région sensible, les forces de sécurité n'ont pas pu empêcher de nombreuses destructions. Des habitations, des commerces et plusieurs villages ont été incendiés au cours des affrontements.

En déplacement sur les lieux, le vice-Premier ministre Limane Mahamat, accompagné du ministre des Armées Issakha Maloua Djamous et du chef d'état-major Abakar Abdelkerim Daoud, a assuré que la situation était désormais «sous contrôle». Il a également annoncé la mise en place prochaine d'une médiation traditionnelle pour apaiser les tensions.

Les autorités se disent par ailleurs préoccupées par le risque d'extension du conflit soudanais voisin sur leur territoire, les communautés impliquées étant également liées aux dynamiques du conflit en cours au Soudan. Elles affirment ainsi se préparer à prendre toutes les mesures nécessaires pour contenir toute propagation de cette crise régionale.

Gaule D'AMBERT

BURUNDI

Le ministre de la Communication et des médias retrouvé mort

Ministre burundais de la Communication et des médias, Gabby Buagaga, a été retrouvé mort dans la nuit du 15 au 16 avril 2026. Selon les premières informations, son corps a été découvert à bord de son véhicule dans une zone isolée, située dans une plantation de palmiers à proximité de la capitale économique Bujumbura. Une enquête est en cours.

Les autorités burundaises évoquent, dans un premier temps, un accident de la route pour expliquer ce décès brutal. Toutefois, plusieurs éléments constatés sur les lieux mettent en doute cette hypothèse. Des sources proches de l'enquête parlent notamment d'une position

inhabituelle du corps ainsi que de l'absence de son dispositif de sécurité, pourtant habituel pour un responsable dans ce cas.

Ces zones d'ombre alimentent les spéculations au sein de l'opinion publique, certains observateurs n'excluant pas la piste d'un acte criminel maquillé en accident. A ce stade, aucune conclusion officielle définitive n'a été rendue, bien qu'une enquête devrait être ouverte afin de faire toute la lumière sur cette affaire. Ancien journaliste, Gabby Buagaga avait été nommé à la tête du ministère de la Communication et des médias en août 2025. Son parcours dans le monde des médias lui avait valu une certaine reconnaissance dans le paysage médiatique burundais. Ce décès



Gabby Buagaga

brutal plonge le Burundi dans l'incertitude et suscite une vive émotion.

Ramelyne MABELE (Stagiaire)

GABON

Alain-Claude Bilie-By-Nze privé de visites, son parti évoque une «manœuvre politique»

L'opposant gabonais Alain-Claude Bilie-By-Nze, interpellé le 15 avril dernier à Libreville, à la suite d'une plainte déposée par une ancienne collaboratrice politique, serait depuis plusieurs jours privé de visites. Son parti, Ensemble pour le Gabon, dénonce une atteinte aux droits fondamentaux et a réitéré ses critiques lors d'une déclaration à la presse le 22 avril 2026.

Alain-Claude Bilie-By-Nze, secrétaire général du parti, a affirmé que le président de sa formation est détenu «au secret». Selon lui, ni les membres de sa famille ni ses avocats n'ont pu entrer en contact avec lui à ce jour, ce qui constituerait, d'après ses termes, une violation manifeste des droits de la défense.

Interrogé sur cette affaire, le porte-parole de la présidence, Théophile Nzame Nze Biyoghe, a renvoyé la responsabilité au système judiciaire. Il a souligné que la détention de l'ancien chef du gouvernement relevait exclusivement de la justice gabonaise, tout en rappelant que le rôle de la présidence est d'assurer le bon fon-



Alain-Claude Bilie-By-Nze

tionnement des institutions judiciaires.

Ancien Premier ministre sous Ali Bongo, Bilie-By-Nze est poursuivi pour une affaire de dette remontant à 2008. Une ancienne partenaire politique affirme lui avoir remis cinq millions de francs CFA afin de financer les premières dépenses liées à une manifestation culturelle nationale qu'il supervisait alors. Elle soutient n'avoir jamais été remboursée et a engagé une procédure judiciaire près de deux décennies plus tard.

Pour le secrétaire général du parti, cette temporalité interrogée. Il estime que l'ac-

tivation d'un dossier aussi ancien ne correspond à aucune actualité politique ou juridique pertinente, et y voit les signes d'une procédure à caractère politique plutôt que judiciaire.

De son côté, Ensemble pour le Gabon réclame la libération immédiate de son président. Le parti considère en outre que la dette évoquée, si elle est avérée, relèverait de la responsabilité de l'État, dans la mesure où les engagements auraient été pris dans le cadre de fonctions gouvernementales et non à titre personnel.

Gaule D'AMBERT

VOYAGE DE LEON XIV EN AFRIQUE

Un moment fort de foi et de fierté pour les catholiques du continent

Le voyage apostolique du pape Léon XIV en Afrique centrale et subsaharienne (13-23 avril 2026), couvrant l'Algérie, le Cameroun, l'Angola et la Guinée équatoriale, a marqué un engagement fort pour la paix «désarmée» et la justice sociale. Ce périple de 11 jours a été salué comme un moment fort de foi et de fierté pour les catholiques africains.

Le premier grand voyage africain de Léon XIV a confirmé la place centrale de l'Afrique dans l'Eglise catholique, avec une part croissante des 1,4 milliard de fidèles dans le monde. Il était une priorité personnelle pour le pape. Des sources vaticanes décrivent l'Eglise africaine comme «dynamique et vivante». De l'hommage rendu à Augustin en Algérie à la messe célébrée à Malabo, en Guinée équatoriale, en passant par le Cameroun et l'Angola, les étapes de ce voyage apostolique ont été toutes pleines de sens. Rencontres institutionnelles et interreligieuses, échanges avec les Eglises locales, les jeunes, les familles, le monde culturel, les prisons, les malades et les personnes âgées: autant d'occasions de réaffirmer la centralité du Christ

et d'offrir de la part du Saint-Père un message de paix. Cette visite a été «une marche au cœur des blessures et des espérances de peuples souvent oubliés, mais aussi une invitation adressée à tous à changer de perspective, à ne pas détourner le regard, à construire des liens, de la fraternité, des relations sans céder à la peur et à la résignation», a écrit Vatican news. Et d'ajouter: «L'Afrique que Léon XIV découvre aujourd'hui en sa qualité de Pape déborde de vitalité et d'énergie, et recèle un potentiel illimité pour son avenir, mais le joug colonialiste que le monde continue d'exercer pour écraser, contrôler et contenir ce potentiel est tout aussi évident». Le voyage du Pape en Afrique invite les chrétiens catholiques à ouvrir les yeux,



Le Pape Léon XIV au Cameroun

à faire battre leur cœur plus fort pour le rendre plus vivant; il les exhorte à agir pour que le visage de l'humanité soit plus authentique. Lors de ce périple, le Souverain pontife a dénoncé fermement la corruption et encouragé la réconciliation. Pour le quotidien burkinabè "Le Pays", d'aucuns pourraient se demander si la parole pontificale, proférée partout où il est passé, n'est pas un simple cautère sur une jambe de bois, tant les graines de justice sociale semées par Léon XIV trouveront difficilement un terrain fertile dans des systèmes pilotés par des partis ultra-do-

minants et peu enclins à l'introspection. Pour autant, affirme ce journal, «enterrer la portée de ces interpellations serait prématuré». En effet, l'histoire montre que les paroles prophétiques ne produisent pas toujours des effets immédiats, «surtout sous des régimes habitués à l'inertie et à l'opacité, et qu'elles s'inscrivent dans la durée, si bien que le pape n'a peut-être pas parlé aux dirigeants d'aujourd'hui, mais aux citoyens de demain».

Jean ZENGABIO
(avec Africa news, Vatican news et Le Pays)

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001; N° 002 & N° 003/DR/SUECO/2026.

Le Centre de Formation et d'Information SUECO, lance trois avis d'appel d'offres, relatifs à la mise en concession de la gérance des services de restauration et d'hébergement à Pointe-Noire, et de la gérance de l'Auberge de YOLOUPOUNGUI à DOLISIE.



Il s'agit de:

- Avis d'appel d'offres n° 1: Concession de la gérance des services de la restauration et de la cantine des étudiants à Pointe-Noire,
- Avis d'appel d'offres n° 2: Concession de la gérance des services de l'hébergement et du dortoir des étudiants à Pointe-Noire,
- Avis d'appel d'offres n° 3: Concession de la gérance de l'Auberge de YOLOUPOUNGUI à DOLISIE.

La participation est ouverte à toute personne physique ou morale, ayant une expertise avérée dans chacun de ces domaines et des garanties financières suffisantes et solides.

Les dossiers d'appel d'offres sont retirés à partir du lundi 30 Mars 2026, au secrétariat de la Direction de SUECO, à Pointe-Noire, Centre-ville, Avenue Moe TELLi n° 1, face à la Paroisse évangélique du Plateau, moyennant une somme de cinquante Mille Francs CFA (50 000 F) non remboursable, et par dossier. La date limite de dépôt des offres est fixée au 04 Mai 2026, à 14h00.

Fait à Pointe-Noire, le 25 Mars 2026.

Le Directeur de SUECO
Joseph
MOUSSESI-MBERI.

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

Immeuble «Bellevue» 3^{ème} étage, Avenue Cardinal Emile BIAYENDA
(Ex Avenue Foch, vers la Cathédrale), quartier Centre-ville,
B.P : 18, Brazzaville (République du Congo)
Tél Fixe: (+242) 05.350.84.05 / E-Mail : etudematissa@gmail.com

**AVIS DE CONSTITUTION
DE LA SOCIETE DENOMMEE
GROUP DIAGNOSTIC & STRATEGIE CONSULTING**
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 000 FCFA
Siège social à Brazzaville
République du Congo

Par acte en la forme authentique reçu à Brazzaville en date du 26 février 2026 par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le même jour, sous folio 037/58, N°1223, il a été créé une société ayant les caractéristiques suivantes :

- La réalisation d'études techniques, économiques et financières ;
- L'optimisation fiscale ;
- L'élaboration et la mise en œuvre de contrats de performance, notamment financière, économique et opérationnelle ;
- La digitalisation des procédures.

Dénomination: La société a pour dénomination : **GROUP DIAGNOSTIC & STRATEGIE CONSULTING**

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Capital: Le capital social est de 1 000 000 FCFA, divisé en 100 parts de 10.000 FCFA Chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité.

Siège social: Le siège social est établi à Brazzaville (République du Congo), au Centre d'Affaires des Tours Jumelles de Mpila (Tour bureaux), 26^{ème} étage, bureau 2604.

Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

- La réalisation d'audits stratégiques et opérationnels ;
- L'assistance à la restructuration et le redressement des entreprises participation financière publique ;
- L'assistance technique aux Gouvernements et aux Partenaires Techniques et financiers ;
- L'élaboration du plan stratégique ;
- La recherche, la structuration et la mobilisation de financements ;

La société peut en outre accomplir, seule ou en collaboration avec d'autres sociétés, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires de nature à favoriser son Extension ou son développement.

Durée: La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Gérance: Monsieur **Serge Jean Marie YAO** est nommé en qualité de Gérant.

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 05/03/2026.

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro **CG-BZV-01-2026-B12-00059**.

Pour insertion légale
Me Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

AS BUILDING

Société à Responsabilité Limitée

Capital: 25 000 000 F. CFA.

Siège social: Quartier SOCOPRISE, rue N'SANA KM4
Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M.: CG-PNR-01-2009-B13-00120

Au cours de l'assemblée générale extraordinaire en date du dix-neuf mars 2026, l'associé Unique a décidé ce qui suit:

- Augmentation du capital à hauteur de 24 000 000 F. CFA pour le porter de 1 000 000 à 25 000 000 par création de 2 400 parts nouvelles du même type et jouissant des mêmes droits et avantages que celles existantes;
- La cession par Madame **OVOUO Rachel Amour** de 1.250 parts de 10.000 F. CFA chacune à monsieur **DIBOU Trésor René**.

Les parts sont réparties comme suit:

- Madame **OVOUO Rachel Amour**1 250 parts
Monsieur **DIBOU Trésor René**..... 1 250 parts
Soit un total de 2 500 parts composant ainsi le nouveau capital social de 25 000 000 F. CFA.
- Le maintien de Madame **OVOUO Rachel Amour**, associée, née le cinq juin mil neuf cent soixante-quatorze à Zanaga. Domiciliée à Pointe-Noire, quartier Songolo, pour une durée indéterminée;
 - Modification des statuts;
 - Pouvoir à la gérance pour l'exécution des résolutions qui précèdent.

Les formalités légales ont été effectuées au registre de commerce et du crédit mobilier le 23 mars 2026 sous le N°CG-PNR-01-2026-M-07596.

Pointe-Noire, le 27 avril 2026.

CALABRE (ITALIE)

Mgr Brice Armand Ibombo sur les traces de son passé, entre mémoire et mission

Plusieurs années après y avoir exercé son ministère comme prêtre fidei donum, Mgr Brice Armand Ibombo, aujourd'hui évêque de Ouessou (Congo-Brazzaville), est revenu du 25 au 26 avril 2026 dans le diocèse de Locri-Gerace, au sud de l'Italie. Un retour chargé de mémoire et d'émotion, sur une terre qui a profondément marqué son parcours sacerdotal.

Tout a commencé dans la matinée du samedi 25 avril. Accompagné du père Rigobert Elangu, curé de San Biagio à Locri, l'évêque de Ouessou a été reçu à l'évêché par Mgr Francesco Oliva, évêque du diocèse. Les deux pasteurs ont échangé dans un esprit de communion ecclésiale, évoquant notamment les réalités pastorales de leurs Églises respectives.

Au terme de cette rencontre fraternelle, le prélat s'est dit touché par la qualité de l'accueil qui lui a été réservé. Un climat de confiance qui a trouvé un écho particulier dans les célébrations eucharistiques qu'il a ensuite présidées, avec l'autorisation de porter la crosse, en résonance avec les textes liturgiques du Bon Pasteur. Dans la soirée, cap sur Caraffa del Bianco. Il a présidé une messe solennelle d'action de grâce à la paroisse Santa Maria degli Angeli, moment fort de cette visite marquée par la prière, la mémoire et la reconnaissance.

C'est avec une émotion visible que le prélat a célébré cette eucharistie au sein d'une communauté qu'il connaît bien. La paroisse de Caraffa del Bianco l'a accueilli chaleureusement, heureuse de retrouver celui qui fut autrefois son pasteur.

Il y a quelques années, un prêtre congolais arrivait dans cette paroisse de Calabre del Bianco pour y exercer son ministère de curé. Aujourd'hui, ce même homme revient mitres en tête et crosse en main, évêque d'un diocèse situé au nord du Congo à 800 kilomètres de la capitale Brazzaville. Ordonné évêque le 19 juillet 2025, l'hôte du diocèse Locri-Gerace a souhaité revenir là où sa vocation s'est affirmée, pour rendre grâce. Parmi les prêtres concélébrant figuraient l'abbé Rigobert Elangu et l'abbé Marius Okemba.

Au début de la célébration, un mot d'accueil a été adressé à l'évêque par une représentante de la communauté paroissiale, exprimant la joie profonde de retrouver celui qui fut autrefois leur pasteur. Dans un discours empreint d'émotion, elle a souligné la force des liens tissés au fil des années, malgré la distance, évoquant une relation restée vivante dans la prière et le souvenir.

Elle a rappelé combien le passage de Mgr Ibombo dans la paroisse avait marqué la vie de la communauté, tant par son engagement pastoral que par la richesse humaine et spirituelle partagée. Ce retour a ainsi été présenté comme un signe de fidélité et de communion, mais aussi comme un encouragement à poursuivre le chemin de foi.

S'appuyant sur l'image du Bon Pasteur, le message a également mis en lumière la mission de l'évêque, appelé à guider, soutenir et rassembler le peuple de Dieu. Enfin, l'intervenante a exprimé sa gratitude pour ce retour vécu comme un don, invitant chacun à reconnaître l'action de Dieu à tra-

vers les parcours et les rencontres. «C'est la plus belle messe de mon ministère épiscopale, après celle des prémices du 20 juillet 2025, dans ma cathédrale.»

Dans son homélie, l'évêque de Ouessou a invité les fidèles à contempler le Christ comme le Bon Pasteur, soulignant la proximité constante de Dieu dans la vie de chacun. Il a rappelé que le ministère pastoral est avant tout un service, nourri par la prière, la fidélité et l'attention aux autres, en particulier aux plus jeunes.

L'évêque a également évoqué avec émotion les années passées au sein de cette communauté, marquées par des liens profonds



Le retour à Locri, mitres en tête et crosse en main

et des expériences partagées qu'il a décrites comme un «trésor précieux». Il a encouragé les fidèles à rester unis dans la foi, malgré la distance, affirmant que les relations tissées dans le Christ ne se brisent pas, mais se renforcent et s'ouvrent à une dimension plus universelle dans l'Église. S'appuyant sur les Écritures, il a insisté sur la joie chrétienne comme une réalité à partager, fruit d'un chemin parcouru avec Dieu. Il a enfin exhorté la communauté à continuer d'avancer avec confiance, en se laissant guider par le Seigneur, convaincu que chaque vocation est un signe concret de l'appel de Dieu à porter du fruit.

La communauté paroissiale de Caraffa del Bianco a offert à Mgr Brice Armand Ibombo une chasuble en signe de reconnaissance et de communion fraternelle. La soirée s'est prolongée dans la fraternité autour d'un repas partagé, réunissant prêtres et fidèles dans une atmosphère de joie et de communion. Un gâteau commémoratif portant l'inscription «Scelto per servire, inviato per guidare», «Choisi pour servir, envoyé pour guider», a été offert à l'évêque, symbole éloquent de la reconnaissance et de l'affection de toute la paroisse.

Afin d'éclairer les origines de cette communauté paroissiale, Giuseppe Fornazar a livré un témoignage sur son histoire à notre micro. Selon la tradition orale, le village serait né d'un différend entre deux frères installés dans une localité voisine de Sant'Agata. À la suite de cette dispute, l'un d'eux quitta les lieux avec ses ouvriers agricoles et obtint des terres du prince de Carafa pour fonder



Mgr Brice Armand Ibombo au milieu

un nouveau village, donnant ainsi naissance à Caraffa del Bianco. À ses débuts, le village ne disposait pas de paroisse. La première église fut progressivement construite et reçut, grâce aux frères capucins, une statue de la Vierge Marie sous le vocable de Santa Maria degli Angeli,

charistie, ainsi que les prêtres et les fidèles présents. Il a salué une communauté vivante et attentive, rassemblée dans la foi.

S'appuyant sur les lectures du temps pascal, il a mis en lumière deux piliers de la vie chrétienne: la conversion et le témoignage. Revenant sur le parcours des apôtres après la résurrection du Christ, il a souligné leur transformation: de la peur à l'audace missionnaire, rendue possible par la force de l'Esprit Saint.

L'évêque a ainsi invité chaque fidèle à un examen personnel: «Qu'est-ce que je dois changer dans ma vie?», appelant à une conversion concrète du cœur, marquée par l'abandon des comportements contraires à l'Évangile et un engagement renouvelé dans la foi.

Il a également insisté sur la nécessité de témoigner par les actes: la foi, a-t-il rappelé, ne peut se limiter aux paroles ou aux pratiques religieuses, mais doit se traduire dans la vie quotidienne.

Évoquant la figure du Christ Bon Pasteur, en lien avec la Journée mondiale des vocations, Mgr Ibombo a encouragé chacun à devenir, à sa manière, un pasteur pour les autres: dans la famille, dans la société, dans la communauté chrétienne. Il a rappelé que l'appel à la sainteté concerne tous les baptisés.

Enfin, partageant son expérience en diocèse de Ouessou, il a témoigné d'une église pauvre matériellement, mais riche de foi et de joie, soulignant que la véritable vie ne dépend pas des biens, mais de la relation avec Dieu.

À l'issue de la célébration, l'abbé Rigobert Elangu a pris la parole pour remercier chaleureusement Mgr Ibombo pour sa visite, saluant un pasteur proche des fidèles et profondément engagé dans sa mission.

Il a évoqué les liens fraternels qui unissent l'évêque à la communauté, rappelant qu'au-delà de sa charge épiscopale, il demeure un ami et un frère pour beaucoup.

Le curé a également mis en lumière les réalités pastorales du diocèse de Ouessou, notamment les défis liés à l'éducation et à l'accompagnement des jeunes. Il a souligné l'importance des projets portés sur le terrain, en particulier dans le domaine scolaire, invitant les fidèles à soutenir ces initiatives.

Concluant son intervention, il a remercié l'ensemble des participants, prêtres, religieux, religieuses et fidèles, pour leur présence, avant de confier la communauté à la bénédiction du Seigneur.

CINQUIÈME DIMANCHE DE PAQUES - ANNÉE A

«Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie»

Textes: Ac 6,1-7; Ps 32 (33),1-2,4-5,18-19; 1 P 2,4-9; Jn 14,1-12

À la lumière de la résurrection, en ce dimanche, l'évangile de Jean nous ramène aux paroles que Jésus avait prononcées devant ses disciples avant de sa mort. Il les avait préparés à soutenir le bouleversement inouï de la croix et à envisager un long chemin de mission et de service fraternel qu'ils avaient encore à parcourir, sans se laisser paralyser ni par la peur, ni par le désarroi. Surtout, il les avait aidés à comprendre que, Lui, il ne les aurait jamais abandonnés, et qu'ils auraient continué à le suivre, conduits et poussés par l'Esprit Saint.

Après la mort de Jésus, la vie des disciples allait avoir encore un sens, une mission, une direction à suivre, au-delà de toute tentation d'égarment et de retour au passé. Bien plus, c'était justement le Christ mort et ressuscité la direction à suivre dans la vie. Son commandement de s'aimer les uns les autres, la mission d'être au service du prochain, la responsabilité d'annoncer et témoigner l'évangile au monde entier: devant les disciples et devant l'Église tout entière s'ouvrait une vie tout à fait sensée, pleine de signification, orientée vers l'amour du Christ à partager avec toutes les créatures, appelée à rejoindre la maison éternelle du Père.

Les paroles de Jésus, qui orientaient la vie de ses disciples, nous éclairent et nous secouent nous aussi: «Moi, je suis le Chemin, la Vérité et la Vie; personne ne va vers le Père sans passer par moi». Pour nous aussi, la vie est sensée, visée à un but d'amour, engagée dans une mission de salut pour nous et pour le monde entier. Notre destination, notre certitude, notre existence sur la terre et pour l'éternité c'est le Christ.

Jésus est notre Chemin. Il faut en être bien conscient, face aux situations de notre temps et aux expériences de douleur qui pourraient plutôt nous entraîner à la résignation et à l'inertie. Le Pape Léon XIV l'a rappelé lors de son récent voyage pastoral en Afrique: «Quand on est plongé depuis longtemps dans une histoire ainsi marquée par la douleur, on court le risque de... perdre l'espoir et rester paralysé par le découragement». Mais, il l'a bien remarqué: le Seigneur se joint aux disciples déçus et à court d'espoir et, «en devenant leur compagnon de route, il les aide à rassembler les morceaux de cette histoire, à regarder au-delà de la douleur, à découvrir qu'ils ne sont pas seuls sur le chemin et qu'un avenir, où habite encore le Dieu de l'amour, les attend». Voici tracé pour nous aussi, «le chemin pour recommencer: d'une part, la certitude que le Seigneur nous accompagne et a compassion de nous; d'autre part, l'engagement qu'il nous demande» (Messe en Angola, 19 avril 2026).

Jésus est la Vérité. Dans notre monde la vérité semble être un concept vide. Dans les relations internationales, la vérité est souvent remplacée par les affirmations arbitraires de ceux qui s'imposent par la force, plutôt que par la recherche de la justice; dans les médias et les réseaux sociaux, elle est submergée par les fake news et les altérations produites par l'intelligence artificielle; dans la politique, elle est souvent soumise à la rhétorique du pouvoir et des populismes. Mais le Seigneur nous encourage à ne pas nous conformer au mensonge et à la mystification. Même si la parole humaine peut contredire et confondre la vérité, rien et personne n'a le pouvoir de changer le Christ et son pouvoir d'amour. Suivons sa parole, demeurons à son service, même si cela nous demande de donner notre vie, et la vérité nous rendra libres.

Jésus est la vie, qui nous conduit au Père. Il est celui qui est, qui était et qui vient. C'est Lui qui est et demeure le fondement et le but ultime de l'histoire et de la création. Beaucoup de chemins s'ouvrent chaque jour devant nous et s'offrent à notre choix, beaucoup de routes et d'opportunités que nous pouvons suivre. Mais le critère de nos choix ne peut pas être l'arbitraire: le Seigneur nous laisse la responsabilité de notre discernement, mais c'est la lumière de la foi et le conseil de son Esprit qui peuvent nous orienter vers le bien.

P. Francesco BRANCACCIO
(Catanzaro, Italie)

La soirée s'est conclue dans une atmosphère fraternelle autour d'un dîner organisé en l'honneur du prélat, au presbytère, aux saveurs de la cuisine congolaise, en présence de prêtres originaires du Congo, de séminaristes et d'un fidèle laïc.

Ainsi s'est achevée cette visite de deux jours en Calabre, portée par la prière, la mémoire et la mission.

En revenant sur cette terre qui l'a formé, Mgr Brice Armand Ibombo n'est pas seulement venu se souvenir, il est venu témoigner que les liens tissés dans le Christ traversent le temps et les frontières, et que la mission, une fois reçue, ne s'oublie pas. Elle se transmet.

Séverin Moussavou
(envoyé spécial en Calabre)

REPUBLIQUE DU CONGO



COMITE NATIONAL
ECONOMIQUE ET FINANCIER

Secrétariat Général
Boîte Postale : 126
BRAZZAVILLE

REPUBLIQUE DU CONGO

COMMUNIQUE DE PRESSE

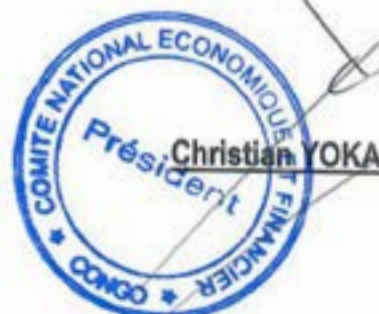
En application du Règlement n°04/19/CEMAC/UMAC/CM relatif au Taux Effectif Global (TEG), à la répression de l'usure et à la publication des conditions de banque dans la CEMAC, les Taux Effectifs Globaux (TEG) moyens pratiqués par les établissements de crédit au cours du quatrième trimestre 2025, et les seuils d'usure applicables pour le premier semestre 2026 se présentent comme suit :

| | <i>TEG moyens nationaux</i> | <i>Seuils d'usure applicable au 1^{er} semestre 2026</i> |
|---|-----------------------------|--|
| Particuliers | | |
| <i>Crédits à la consommation, autre que découvert</i> | 19,39% | 25,85% |
| <i>Découverts</i> | 18,79% | 25,06% |
| <i>Crédits à moyens terme</i> | 16,04% | 21,39% |
| <i>Crédits à long terme</i> | 12,38% | 16,51% |
| <i>Crédits immobilier</i> | 10,53% | 14,04% |
| <i>Cautions</i> | - | - |
| <i>Effets commerciaux</i> | - | - |
| <i>Affacturation</i> | - | - |
| Petites et Moyennes Entreprises | | |
| <i>Crédits à la consommation, autre que découvert</i> | 15,56% | 20,75% |
| <i>Découverts</i> | 8,76% | 11,69% |
| <i>Crédits à moyens terme</i> | 10,66% | 14,21% |
| <i>Crédits à long terme</i> | 11,65% | 15,53% |
| <i>Cautions</i> | 2,00% | 2,66% |
| <i>Effets commerciaux</i> | 12,06% | 16,08% |
| <i>Affacturation</i> | 2,02% | 2,69% |
| Grandes Entreprises | | |
| <i>Crédits à la consommation, autre que découvert</i> | 14,78% | 19,70% |
| <i>Découverts</i> | 5,69% | 7,59% |
| <i>Crédits à moyens terme</i> | 11,78% | 15,70% |
| <i>Crédits à long terme</i> | - | - |
| <i>Cautions</i> | 2,18% | 2,90% |
| <i>Effets commerciaux</i> | 8,13% | 10,84% |
| <i>Affacturation</i> | 2,02% | 2,69% |
| Autres personnes morales | | |
| <i>Crédits à la consommation, autre que découvert</i> | - | - |
| <i>Découverts</i> | 8,90% | 11,87% |
| <i>Crédits à moyens terme</i> | - | - |
| <i>Crédits à long terme</i> | - | - |
| <i>Cautions</i> | - | - |
| <i>Effets commerciaux</i> | - | - |
| <i>Affacturation</i> | - | - |
| Administrations publiques et collectivités locales | | |
| <i>Crédits à la consommation, autre que découvert</i> | 17,97% | 23,96% |
| <i>Découverts</i> | 6,90% | 9,20% |
| <i>Crédits à moyens terme</i> | 9,72% | 12,96% |
| <i>Crédits à long terme</i> | - | - |
| <i>Cautions</i> | 1,19% | 1,58% |
| <i>Effets commerciaux</i> | - | - |
| <i>Affacturation</i> | - | - |

Ces taux seront valables à compter de la date de signature du présent communiqué de presse. ✓

Fait à Brazzaville, le 08 AVR. 2026

Le Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public
Président du Comité National Economique et Financier



BALANCE DES PAIEMENTS

Lancement du processus de collecte des données statistiques

La direction nationale de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) a lancé officiellement, mardi 21 avril 2026 à son siège à Brazzaville, le processus de la collecte des données nécessaires à l'élaboration des balances des paiements trimestriels au titre de l'année 2026. La cérémonie de lancement a été présidée par Serge Dino Daniel Gassackys, directeur national du Congo de la BEAC., en présence de Gatién Wenceslas Ondaye Obili, 1^{er} adjoint au directeur national de la BEAC nationale et de Mme Sylvie Loubaki Mansiamina, cheffe de service des statistiques monétaires, financières et extérieures à la BEAC.



Gatién Wenceslas Ondaye Obili et Serge Dino Daniel Gassackys à l'ouverture des travaux

La balance des paiements (BDP) est un outil essentiel d'analyse et de pilotage des relations économiques avec l'extérieur. C'est aussi un instrument clé d'aide à la décision publique. Deux exposés ont été présentés pour édifier les participants, dont l'un a porté sur «Cadre de confection de la balance des paiements du Congo, exercice 2026», développé par Nkoud-Mongo, assistant de direction en charge de l'élaboration de la balance des paiements et le second thème a été «Utilisation de l'application BDP6+» présenté par Mme Mouemette Nganziami, cadre au service des statistiques monétaires, financières et extérieures, sous la modération de Mme Sylvie Loubaki Mansiamina, cheffe de service. La cérémonie de lancement a regroupé les correspondants en statistiques impliqués dans le dispositif national de production des statistiques du secteur extérieur à la banque centrale, notamment les administrations publiques, les établissements financiers et les entreprises.

Serge Dino Daniel Gassackys a attiré l'attention des participants au regard de l'environnement économique international marqué par de nombreuses incer-

titudes, notamment les tensions géopolitiques, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et le retour des pressions inflationnistes. C'est ainsi que la maîtrise de l'information économique devient un enjeu stratégique. On ne peut pas piloter une économie que l'on ne mesure pas correctement, a-t-il insisté. La production des statistiques fiables, régulières et comparables est un impératif pour renforcer la résilience de l'économie. Le directeur national de la BEAC a également précisé que «sur une évolution importante, le Fonds monétaire international (FMI) a engagé la transition vers la septième édition du manuel de la balance des paiements (BDP 7), dont la mise en œuvre est prévue à l'horizon 2027». Ce nouveau cadre permettra de mieux prendre en compte: la digitalisation de l'économie, la complexité croissante des flux financiers et les nouveaux instruments du commerce international. Les résultats attendus dépendent de l'engagement des statisticiens impliqués. Ces derniers doivent redoubler d'efforts pour améliorer la qualité des déclarations et respecter rigoureusement les échéances.

Il a rappelé que «dans le contexte actuel, celui du nouveau quinquennat du Président Denis Sassou Nguesso, il est primordial de diversifier notre économie pour sortir de la dépendance du pétrole. Avec cet

objectif, la disponibilité des statistiques fiables et régulières est plus que jamais indispensable. Au titre de la BDP 2024, nous avons enregistré un taux de collecte de 98 % sur un échantillon de 136 déclarant, ce qui a permis de produire et de valider la balance des paiements dans de bonnes conditions. Toutefois, les performances enregistrées pour l'année 2025 appellent à la vigilance. Le niveau de collecte, qui s'élève pour l'heure, à 41,81 %, doit nous interpeller collectivement. Les travaux récents du comité national de la balance des paiements ont mis en relief plusieurs difficultés structurelles qui se résument autour des retards dans la transmission des données, des incohérences dans certaines déclarations, une participation insuffisante de certains acteurs, notamment du secteur public et des organisations internationales». Ces insuffisances ont des conséquences qui se traduisent, entre autres, du retard de la production des statistiques. A noter que la BEAC en tant qu'institution centrale assure la coordination de la collecte, la consolidation et la diffusion des données. Les travaux ont été clôturés par Gatién Wenceslas Ondaye Obili qui a affirmé que «la lecture de la balance des paiements, ce n'est pas une lecture comptable au sens de la comptabilité générale. C'est la comptabilité des transactions avec l'extérieur».

Philippe BANZ

ANALYSE SUR LA GESTION DU TEMPS

Savoir utiliser le temps relève du pragmatisme

La notion du temps doit être de rigueur à cause du retard que nous avons accumulé depuis longtemps. Cela permet de hâter le processus de développement. Les anglo-saxons que l'on considère de par le monde comme étant les maîtres de l'art du pragmatisme disent avec leur flegme habituel dans la langue de Shakespeare, s'agissant de l'utilisation du temps: «Time is money» (Le temps c'est de l'argent). Et tout le monde l'a bien compris, le temps c'est de l'argent. Lorsque le temps est bien géré, cela peut apporter des gains appréciables au pays.



Une horloge indiquant l'heure pour le respect du temps

Pour bien saisir la complexité de ce phénomène, force est de reconnaître que le temps est sans aucun doute l'une des plus importantes composantes de notre existence car, c'est la vie devant soi : cette vie est faite d'activité et de repos.

Chaque jour, certains membres de notre entourage proche et lointain n'ont de cesse que le refrain temps aux lèvres: ... je n'ai pas le temps;

j'ai perdu mon temps; je cours après le temps... etc. Gérer le temps ne consiste pas seulement à faire en sorte que notre entourage puisse exécuter une quantité de travaux toujours plus importante. Il faut aussi que toutes les éventualités soient examinées et que les projets, propositions et phases d'exécution soient programmées en temps et en heure. Un dirigeant dispose de quatre ressources principales pour mener à bien sa tâche: le personnel, l'équipement, l'argent et le temps. Le temps est irremplaçable et l'une des tâches du dirigeant les plus contraignantes, consistera à régler son emploi du temps comme celui

Philippe BANZ

TRAVAIL

Les acteurs de l'entreprise et le code du travail

Un atelier de renforcement des capacités opérationnelles des employeurs et partenaires sociaux s'est tenu le 22 avril 2026, à Brazzaville. Organisé par la direction départementale du travail de Brazzaville, cet atelier visait à améliorer les compétences des acteurs du monde du travail en gestion des ressources humaines, en relations industrielles et en conformité juridique.



A l'issue de l'ouverture de la formation

Ont pris part à cet atelier: les inspecteurs du travail, les partenaires sociaux, les représentants des administrations publiques et privées. Celui-ci a constitué un creuset d'échanges entre les acteurs principaux de l'entreprise, avec des thèmes tels: «la gestion du pouvoir disciplinaire de l'employeur et ses conséquences»; «les institutions syndicales et la protection des représentants du personnel». Dans son mot de circonstance, le directeur départemental du travail de Brazzaville, Yvon Roger Tséké-Tséké a déploré le fait que la relation entre employeurs et partenaires sociaux qui devrait constituer «un véritable levier pour le développement de l'entreprise, soit émaillée malheureu-

sement de certaines embuches. «Ces embuches trouvent leur source dans la non-conformité des sanctions dans l'entreprise, de certains abus de comportement et d'excès de pouvoir de certains employeurs». D'où l'intérêt de cette session de formation afin que chacun reste à sa place pour mieux jouer son rôle pour un climat social apaisé. Pour lui, cet atelier balisera le chemin de la sérénité dans les entreprises sur la conformité des sanctions. Ouvrant les travaux, le secrétaire général du département de Brazzaville, Theyu Duvel Mongou Wando a souligné le bien-fondé de cet atelier. Selon lui, il est l'aboutissement d'un travail minutieux fondé sur les rapports de mission produits par l'inspection du travail. Des rapports qui condamnent dans la plupart des cas certains comportements des employeurs à l'égard des employés. Ces

comportements, jugés parfois défallants sont à bannir, a-t-il dit, car, ils sont à l'origine des conflits et détériorent le climat social au sein des entreprises. Ce séminaire a-t-il recadré, ne concerne non seulement les employeurs et les partenaires sociaux, mais fait rappeler aux travailleurs leurs obligations dans l'entreprise. Saluant cette initiative, le secrétaire général de la confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (COSYLAC) a rappelé que dans le secteur privé, le code du travail interdit à l'employeur de prendre des décisions tenant compte de la position du salarié, parce qu'il est syndicat. En bref, ce séminaire a permis aux participants de s'approprier les outils nécessaires pour harmoniser les relations professionnelles dans les entreprises.

E.M.-O.

RESPECT DES DROITS DES COMMUNAUTÉS

Créer un espace de dialogue

L'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) a organisé vendredi 24 avril 2026 à l'hôtel de l'ACERAC à Brazzaville, un atelier multi-acteurs de plaidoyer avec l'appui technique de Forest Peoples Programme (FPP), sous le financement du programme REDAA, du Gouvernement britannique. Cet atelier a été inscrit dans le prolongement des constats issus d'une mission de l'OCDH auprès des populations autochtones et des communautés locales pour permettre de partager les résultats obtenus, afin de recueillir les contributions des participants et de formuler des recommandations concrètes à l'attention des autorités publiques.



Les organisateurs et les participants

Les travaux ont été ouverts et clôturés par Aubin Djondo-Kendé, directeur des mécanismes de consultation et de la coopération à la direction générale de la promotion des peuples autochtones, au ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, en présence de Lassana Koné, juriste et représentant de FPP et Quentin Géodefroid Banga, coordonnateur des programmes à l'OCDH.

L'espace créé a eu pour objectif de favoriser un dialogue structuré entre les différentes parties prenantes sur les enjeux de gouvernance forestière, notamment la prise en compte des droits des populations autochtones et des communautés locales (PACL) dans le partage des bénéfices et les obligations des sociétés forestières. Ce débat a répondu dans le cadre de la mise en œuvre du projet «Promouvoir

la reconnaissance et la mise en œuvre des droits des peuples autochtones afin d'améliorer la gouvernance des terres et des ressources naturelles et d'enrayer la dégradation de l'environnement au Congo et en RDC».

A noter qu'au Congo, les forêts couvrent environ 65 % du territoire national, faisant du pays l'un des principaux réservoirs forestiers, deuxième massif forestier tropical au monde après l'Amazonie. Cette richesse naturelle joue un rôle essentiel tant sur le plan écologique qu'économique. L'économie congolaise repose en grande partie sur l'exploitation des ressources naturelles, en particulier les hydrocarbures et les ressources forestières. Le secteur pétrolier constitue la principale source de revenus de l'Etat et contribue de manière significative au produit intérieur brut (PIB), tandis que le secteur forestier, bien moins dominant, demeure le pilier important de la diversification économique et d'emplois. Pour Quentin Géodefroid Banga, au nom de l'OCDH, a dit: «le contexte est marqué par des enjeux majeurs de gouvernance, une dynamique de dialogue nécessaire et urgente, les attentes

claires et partagées et un appel à la responsabilité collective». Pour sa part, Lassana Koné a indiqué: «Le Congo occupe une place importante dans le massif forestier du Bassin du Congo. Mais, la forêt n'est pas seulement une richesse écologique ou économique, c'est aussi un espace de vie, de mémoire, de culture et de subsistance pour les populations autochtones et les communautés locales». A son tour, Aubin Djondo-Kendé a relevé: «Pour améliorer la gestion forestière et garantir aux populations autochtones la jouissance de leurs droits collectifs et individuels dans les zones d'exploitations forestières, les recommandations des dynamiques locales et internationales soulèvent toujours de nos jours des problèmes pratiques de vulgarisation de droits, de non-respect des cahiers de charge, de partage des bénéfices, de développement local et de participation ou d'inclusion effective des communautés concernées aux projets de développement». A la fin des travaux, les participants ont adopté une série de recommandations.

Ph.B.



**COMITE NATIONAL
ECONOMIQUE ET FINANCIER**

Secrétariat Général
Boite Postale : 126
BRAZZAVILLE

COMMUNIQUE DE PRESSE

En application du Règlement n°04/19/CEMAC/UMAC/CM relatif au Taux Effectif Global (TEG), à la répression de l'usure et à la publication des conditions de banque dans la CEMAC, les Taux Effectifs Globaux (TEG) moyens pratiqués par les établissements de microfinance (EMF) de deuxième catégorie au cours du quatrième trimestre 2025 et les seuils d'usure applicables pour le premier semestre 2026 se présentent comme suit :

| | <i>TEG moyens nationaux</i> | <i>Seuils d'usure applicable au 1^{er} semestre 2026</i> |
|---|-----------------------------|--|
| Particuliers | | |
| <i>Crédits à la consommation, autre que découvert</i> | 56.36% | 75.15% |
| <i>Découverts</i> | | |
| <i>Crédits à moyens terme</i> | 24.52% | 32.69% |
| <i>Crédits à long terme</i> | 14.91% | 19.88% |
| <i>Crédits immobilier</i> | 35.33% | 47.11% |
| <i>Cautions</i> | | |
| <i>Effets commerciaux</i> | | |
| <i>Affacturation</i> | | |
| Petites et Moyennes Entreprises | | |
| <i>Crédits de trésorerie, autre que découvert</i> | 41.46% | 55.28% |
| <i>Découverts</i> | | |
| <i>Crédits à moyens terme</i> | 12.02% | 16.03% |
| <i>Crédits à long terme</i> | | |
| <i>Cautions</i> | | |
| <i>Effets commerciaux</i> | | |
| <i>Affacturation</i> | | |
| Grandes Entreprises | | |
| <i>Crédits de trésorerie, autre que découvert</i> | | |
| <i>Découverts</i> | | |
| <i>Crédits à moyens terme</i> | | |
| <i>Crédits à long terme</i> | | |
| <i>Cautions</i> | | |
| <i>Effets commerciaux</i> | | |
| <i>Affacturation</i> | | |
| Autres personnes morales | | |
| <i>Crédits de trésorerie, autre que découvert</i> | | |
| <i>Découverts</i> | | |
| <i>Crédits à moyens terme</i> | | |
| <i>Crédits à long terme</i> | | |
| <i>Cautions</i> | | |
| <i>Effets commerciaux</i> | | |
| <i>Affacturation</i> | | |
| Administrations publiques et collectivités locales | | |
| <i>Crédits de trésorerie, autre que découvert</i> | | |
| <i>Découverts</i> | | |
| <i>Crédits à moyens terme</i> | | |
| <i>Crédits à long terme</i> | | |
| <i>Cautions</i> | | |
| <i>Effets commerciaux</i> | | |
| <i>Affacturation</i> | | |

Ces taux seront valables à compter de la date de signature du présent communiqué de presse. ✓

Fait à Brazzaville, le 08 AVR. 2026

Le Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public
Président du Comité National Economique et Financier



Christian YOKA

16^e SEMAINE AFRICAINE DE VACCINATION

Vacciner, c'est sauver des vies!

La République du Congo a officiellement lancé, le 24 avril 2026, la Semaine africaine de la vaccination (SAV) à l'hôpital spécialisé Mère-Enfant Blanche Gomes. Sur le thème: «Pour chaque génération, les vaccins sont efficaces». C'est le ministre de la Santé et de la population, le Pr Jean-Rosaire Ibara, qui l'a ouvert, en présence de plusieurs personnalités politico-administratives.



Le ministre Jean-Rosaire Ibara et le Dr Vincent Dossou Sodjinou pendant le lancement de la SAV

Les vies dans le monde dont environ 1,8 millions chaque année dans la région africaine. Elle contribue à réduire la mortalité infantile et constitue un pilier essentiel des soins de santé primaires et du développement durable», a-t-il dit, déplorant ainsi qu'il y a encore des enfants sous-vaccinés dans la région: «En Afrique, environ 6,7 millions d'enfants n'ont reçu aucune dose de vaccin, et près de 9,5 millions restent sous-vaccinés. Ces enfants vivent dans des contextes fragiles, ...où les inégalités persistent».

Le représentant de l'OMS a invité les parties prenantes à privilégier la vaccination dans les soins de santé primaires et à en assurer un accès équitable.

Le ministre de la Santé et de la population s'est réjoui du choix

de Brazzaville pour abriter ce lancement régional. Pour le Pr Ibara, l'action nationale s'inscrit pleinement dans l'agenda mondial pour la vaccination à l'horizon 2023 de l'OMS, qui fixe ses objectifs: réduire de moitié les enfants zéro dose; atteindre 90% de couverture pour les vaccins essentiels, introduire les nouveaux vaccins et garantir l'équité vaccinale, afin que nul ne soit laissé pour compte. «Les vaccins ont sauvé plus de 150 millions de vies au cours des 50 dernières années, soit près de 6 vies chaque année», a-t-il rappelé.

L'événement s'est déroulé dans une ambiance ponctuée d'animations culturelles des danses du terroir.

Ramelyne MABELE (Stagiaire)

La 16^e SAV se déroule du 24 au 30 avril 2026 et concerne les nouveau-nés jusqu'à l'âge de 18 ans. Son lancement a été couplé à l'introduction nationale de la dose de naissance du vaccin contre l'hépatite B. Placée sous le patronage de Mme Antoinette Sassou Nguesso, présidente de la Fondation Congo assistance, cette cérémonie marque une étape importante dans la politique sanitaire du pays.

Dans son mot introductif, le représentant de l'OMS au Congo, le Dr Vincent Dossou Sodjinou, a rappelé l'importance de la vaccination comme un outil essentiel de prévention. «La vaccination demeure l'une des interventions de santé publique les plus efficaces et les plus équitables. Depuis 1974, elle a permis de sauver plus de 154 millions de

JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ 2026

Ensemble pour la promotion de la science

La communauté sanitaire et scientifique congolaise a célébré en différé le 12 avril 2026, à Brazzaville, la Journée mondiale de la santé, sur le thème: «Unissons-nous pour la santé, soutenons la science». La cérémonie a été placée sous les auspices du ministre de la Santé, le Pr Jean-Rosaire Ibara, en présence du coordonnateur-résident du système des Nations unies au Congo, Abdourahame Diallo; du représentant de l'OMS au Congo, le Dr Vincent Dossou Sodjinou; des professionnels de santé et de nombreux invités.



Les officiels posant avec les acteurs décorés

La célébration de l'édition 2026 a revêtu un caractère particulier, mêlant la valorisation des avancées scientifiques en santé et la reconnaissance des acteurs nationaux, pour leur détermination à sauver des vies et à rendre résilient le système sanitaire. Trois temps ont ponctué cette rencontre: les allocutions, la décoration de 84 personnalités et cadres dans l'ordre des médailles de Santé publique du Congo et les communications scientifiques axées entre autres, sur la recherche en santé publique; l'interaction homme-animal-écosystème; le changement climatique et la santé. Le tout agrémenté par un intermède théâtral, qui a mis en exergue l'importance de la science dans le mieux-être des populations.

Livrant le mot du directeur régional de l'OMS, le représentant de cette organisation au Congo a plaidé pour l'amélioration de l'espérance de vie, l'efficacité des actions de prévention et les traitements qui sauvent la vie.

Dans l'ensemble de la région, les efforts de santé publique fondés sur des données scientifiques et sur l'innovation ont transformé certains de leurs défis les plus ardues en motifs d'espoir, a dit le Dr Sodjinou Dosso.

Néanmoins, l'Afrique demeure

confrontée à un ensemble complexe de défis: des maladies persistantes, des menaces sanitaires émergentes et des systèmes de santé mis à rude épreuve. Ces défis exigent une action concertée de l'ensemble des gouvernements, des disciplines et des communautés. A cet effet, il a encouragé les Gouvernements africains à accroître les investissements nationaux dans la science, la recherche et l'innovation en tant que fondement de la sécurité sanitaire et du développement durable. Il a invité les partenaires internationaux à renforcer leur appui à une science portée par l'Afrique.

Le ministre de la Santé a, pour sa part, rendu hommage aux professionnels de santé pour le travail accompli: «Votre engagement est une source d'inspiration pour nous tous. C'est cela qui justifie cette cérémonie dédiée à la reconnaissance nationale». Il a, par ailleurs, loué les progrès réalisés ces dernières années, en matière de couverture sanitaire, de vaccination et de lutte contre les maladies. Le Pr Ibara a souligné les défis liés à l'accès équitable aux soins, au financement du système de santé et à la riposte face aux menaces sanitaires émergentes.

Sur la décoration, c'est le conseiller spécial du Président de la République, Grand chancelier des Ordres nationaux, le colonel Nor-

bert Okiokoutina, qui a lu le décret du 7 avril 2026, portant décoration de 84 acteurs de la santé publique. Ces distinctions consacrent la volonté politique de promouvoir l'excellence et l'innovation au service du bien-être des citoyens. Parmi les récipiendaires au grade de médaille d'or dans l'ordre de la médaille d'honneur de la santé publique figurent le ministre de la Santé, le représentant de l'OMS au Congo, le Pr Ange Antoine Abena, président de l'Université Denis Sassou-Nguesso.

Au nom de l'OMS, le Dr Vincent Dossou S. a remercié le Président de la République pour cette élévation. «Qu'il me soit permis de saluer le Président Denis Sassou Nguesso, pour sa décision de distinguer certains acteurs nationaux de santé publique».

Le Pr Abena, a dédié sa distinction à tous ceux qui ont travaillé avec lui dans le comité scientifique en période de COVID-19. «Je pense aux Prs Yala, Charles Ngombé, Obengui, Jean-Louis Nkouda, ils seraient là avec nous, bref, toutes ces grandes figures de la médecine qui ont œuvré pour la santé des Congolais», a-t-il déclaré. Selon lui, cette médaille invite aussi à beaucoup de sérieux dans ce qui se fait au profit des populations.

E.M.-O.

HEPATITE B

Le vaccin contre l'hépatite désormais dans le calendrier vaccinal

L'hépatite B est un problème de santé publique majeur au Congo. C'est à ce titre que les autorités congolaises ont pris la résolution d'introduire le vaccin contre cette maladie dans le calendrier dès la naissance. Son lancement a été couplé à l'ouverture de la Semaine africaine de vaccination (SAV).



Classé parmi les pays à forte endémicité, la prévalence du portage chronique de l'antigène HBs varie généralement entre 7% et plus de 10% dans la population générale, avec des zones de forte endémie dans le sud du pays (Pointe-Noire, Niari, Bouenza). Pour le ministre de la Santé, Jean Rosaire Ibara, la 16^e édition de la SAV revêt pour le Congo une portée historique, elle consacre une avancée majeure, avec l'introduction officielle de la dose de naissance de vaccin contre l'hépatite B dans le calendrier vaccinal. L'hépatite B est un fléau silencieux. C'est ainsi qu'en 1994 le Centre international de recherches sur le cancer a officiellement classé le virus de l'hépatite B parmi les cancérigènes avérés pour l'homme au côté du tabac et d'autres agents majeurs. «Dans notre région africaine, la prévalence dépasse parfois 8% dans certains pays, et la transmission de la mère à l'enfant à la naissance est un mode de contamination majeur. Un nourrisson infecté à jusqu'à 90% le risque de développer une infection chronique, évoluant vers la cirrhose ou le cancer primitif du foie», a-t-il expliqué et de poursuivre: «désormais, chaque nouveau-né sur le sol congolais recevra dans les 24 heures suivant sa naissance une dose monovalente du vaccin contre l'hépatite B, avec une efficacité préventive proche de 90%. Le Congo rejoint ainsi les pays 115 pays déjà engagés dans l'élimination de l'hépatite B à l'horizon 2030».

Pour lier la parole à l'acte, un échantillon de nouveaux-nés ont reçu ce vaccin, en présence du ministre de la Santé. Le Congo est classé parmi les pays à forte prévalence bien que la plupart des études menées sur les hépatites virales soient parcellaires et concernent particulièrement certains groupes de populations comme: les femmes enceintes, les donneurs de sang, les drépanocytaires, les populations autochtones, les militaires et les étudiants. Avec l'introduction de ce vaccin, le pays fait un pas en avant.

A signaler que les hépatites B et C se transmettent par voie sanguine, sexuelle, et surtout materno-fœtale. Cette dernière est la voie de contamination la plus fréquente en Afrique pour l'hépatite virale B.

Les hépatites B et C évoluent vers la chronicité, la cirrhose et le cancer du foie. L'hépatite virale B est évitable par la vaccination. Ceci oblige une lutte holistique et multisectorielle, recommandée par l'approche «une seule santé».

Germaine NGALA

SANTÉ

Vers une meilleure détection des épidémies en Afrique

Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC), en collaboration avec d'autres partenaires, a organisé du 25 au 27 mars 2026 la deuxième réunion annuelle du projet Africa PGI-DETECT (Pathogen Genomic Initiative Integrated Genomic surveillance for outbreak Detection). Cette réunion a donné lieu à une analyse minutieuse de la situation épidémiologique du continent.

participants ont discuté notamment des avancées dans la mise en place de systèmes d'information pour la gestion des données génomiques.

La réunion de Brazzaville a été une étape importante pour le projet et les résultats seront essentiels pour améliorer la détection et la réponse aux épidémies et protéger les populations africaines contre les menaces sanitaires.

L'initiative de l'Africa CDC visait à renforcer les capacités de surveillance génomique et de détection des épidémies en Afrique. Il s'est agi de développer des réseaux de laboratoires nationaux de santé publique capables de détecter et de caractériser les agents pathogènes et de partager les

données pour informer des décisions de santé publique. La réunion annuelle est l'occasion pour les partenaires et les bénéficiaires du projet de partager leurs progrès, de discuter des défis, des opportunités et de définir les prochaines étapes pour renforcer la surveillance génomique en Afrique. Les par-

Noémie OSSALE ONDOUMA (Stagiaire)

ENSEIGNEMENT

L'UNESCO et le Congo s'associent pour réexaminer le système éducatif

Les acteurs du secteur éducatif congolais se sont réunis, lundi 13 avril 2026 à Brazzaville, à l'occasion d'un atelier résidentiel, avec pour ambition de poser les bases d'une école plus sûre, inclusive et centrée sur le bien-être des apprenants.

Un accent particulier a été mis sur la prévention et la lutte contre les violences basées sur le genre en milieu scolaire, un phénomène préoccupant qui freine l'épanouissement et la réussite des élèves, notamment les jeunes filles.

À travers cet atelier, les participants entendent ouvrir la voie à des réformes durables, capables d'améliorer la qualité de l'enseignement et de garantir un environnement scolaire protecteur et équitable pour tous. Ce premier atelier marque un tournant décisif dans la transformation du système éducatif congolais.

Damick IBARESSONGO-MBOSSA (Stagiaire)



**COMITE NATIONAL
ECONOMIQUE ET FINANCIER**

Secrétariat Général
Boite Postale : 126
BRAZZAVILLE

COMMUNIQUE DE PRESSE

En application du Règlement n°04/19/CEMAC/UMAC/CM relatif au Taux Effectif Global (TEG), à la répression de l'usure et à la publication des conditions de banque dans la CEMAC, les Taux Effectifs Globaux (TEG) moyens pratiqués par les établissements de microfinance (EMF) de première catégorie au cours du quatrième trimestre 2025 et les seuils d'usure applicables pour le premier semestre 2026 se présentent comme suit :

| | <i>TEG moyens nationaux</i> | <i>Seuils d'usure applicable au 1^{er} semestre 2026</i> |
|---|-----------------------------|--|
| Particuliers | | |
| <i>Crédits à la consommation, autre que découvert</i> | 21,14% | 28,19% |
| <i>Découverts</i> | | |
| <i>Crédits à moyens terme</i> | 21,52% | 28,70% |
| <i>Crédits à long terme</i> | | |
| <i>Crédits Immobilier</i> | 10,38% | 13,84% |
| <i>Cautions</i> | - | - |
| <i>Effets commerciaux</i> | - | - |
| <i>Affacturation</i> | - | - |
| Petites et Moyennes Entreprises | | |
| <i>Crédits à la consommation, autre que découvert</i> | - | - |
| <i>Découverts</i> | | |
| <i>Crédits à moyens terme</i> | 15,26% | 20,35% |
| <i>Crédits à long terme</i> | | |
| <i>Cautions</i> | | |
| <i>Effets commerciaux</i> | | |
| <i>Affacturation</i> | | |
| Grandes Entreprises | | |
| <i>Crédits à la consommation, autre que découvert</i> | | |
| <i>Découverts</i> | | |
| <i>Crédits à moyens terme</i> | | |
| <i>Crédits à long terme</i> | | |
| <i>Cautions</i> | | |
| <i>Effets commerciaux</i> | | |
| <i>Affacturation</i> | | |
| Autres personnes morales | | |
| <i>Crédits à la consommation, autre que découvert</i> | | |
| <i>Découverts</i> | | |
| <i>Crédits à moyens terme</i> | | |
| <i>Crédits à long terme</i> | | |
| <i>Cautions</i> | | |
| <i>Effets commerciaux</i> | | |
| <i>Affacturation</i> | | |
| Administrations publiques et collectivités locales | | |
| <i>Crédits à la consommation, autre que découvert</i> | | |
| <i>Découverts</i> | | |
| <i>Crédits à moyens terme</i> | | |
| <i>Crédits à long terme</i> | | |
| <i>Cautions</i> | | |
| <i>Effets commerciaux</i> | | |
| <i>Affacturation</i> | | |

Ces taux seront valables à compter de la date de signature du présent communiqué de presse. ↴

Fait à Brazzaville, le 08 AVR. 2026

Le Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public
Président du Comité National Economique et Financier

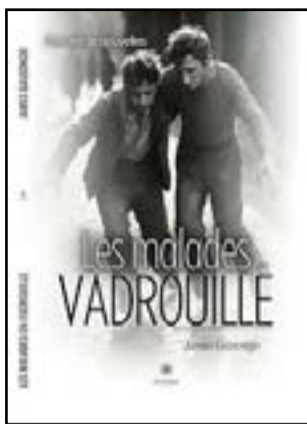


Christian YOKA

FOIRE DU LIVRE

Les œuvres d'Henri Djombo et James Gassongo en débats

Organisée par le Cercle-Mouvement d'Eveil à la Jeunesse que préside Bayonne Tchikounh en collaboration avec le Centre culturel Zola, la première édition de la Foire du livre (FOLIRE) a eu lieu dans ce centre situé à Mougali, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville, samedi 18 avril 2026. Elle avait pour objectif et défi majeur, l'incitation et la réconciliation de la jeunesse avec la lecture.



Les couvertures des deux livres

Deux œuvres romanesques étaient au cœur des débats: "Une semaine au Kinango" d'Henri Djombo et "Les malades en vadrouille" de James Gassongo. Pour le cas d'"Une semaine au Kinango", l'œuvre a été débattue en présence de l'auteur qui n'a pas manqué de louer cette initiative qui permet de promouvoir la littérature, en général et la littérature congolaise, en particulier, mais également d'inciter la jeunesse à la lecture. Décrypté par le Docteur Rozin Francis Loemba, écrivain et critique littéraire, et le Professeur Edouard Ngamountsika, enseignant à l'Université Marien Ngouabi, «ce roman expose les situations visibles et invisibles de la société kinangoise. Il met à nu les fragilités sociales et en exergue le dialogue entre différentes

forces, différentes générations et différentes nations. Il sonde les éléments favorables aux réformes raisonnées, aux relations justes entre les 'hommes, aux transformations dynamiques de l'Afrique et du monde». De l'ouvrage "Les malades en vadrouilles", il faut retenir, qu'«au cœur d'un monde en ruines, la folie s'impose comme une réalité incontestable. Dans une ville dévastée par le chaos social et moral, l'abandon et la souffrance se multiplient. Victimes d'un système médical défaillant et d'une société en déclin, les individus errent dans l'indifférence. La violence, qu'elle soit physique ou psychologique, imprègne les rues, transformées en asile à ciel ouvert. Les crises et les injustices nourrissent la désillusion, où la folie devient

une norme acceptée. Véritable kaléidoscope de destins croisés, "Les malades en vadrouille" explore la complexité humaine à travers huit récits distincts, dépeignant une cité en déliquescence où l'anarchie et la violence rongent les fondements de la vie sociale». D'après Bayonne Tchikounh, «lire, ce n'est pas seulement accumuler les mots. Lire, c'est comprendre, ressentir et analyser. Mais surtout, c'est préparer à prendre la parole et à exister dans le monde. La FOLIRE est un espace de rencontre, un lieu de transmission et un moment où le livre cesse d'être silencieux pour devenir vivant, vibrant et partagé», a-t-il indiqué.

Alain-Patrick MASSAMBA

DEDICACES

"Défis, vulnérabilités et résilience des villes congolaises" présenté au public

Deux écrivains géographes des études urbaines, Jean Luc Mouthou et Bagel Hilariou Mizhaire, ont présenté et dédié, le 11 avril 2026 à la bibliothèque universitaire, à Brazzaville, leur ouvrage intitulé: "Défis, vulnérabilités et résilience des villes congolaises". Cet ouvrage présente les contraintes auxquelles sont confrontées les villes du Congo.



Jean Luc Mouthou pendant la dédicace, (en médaillon la couverture du livre)

En effet, depuis plusieurs années, les espaces urbains congolais sont soumis à des pressions de différentes formes qui se traduisent en défis. Ces défis rendent ces villes vulnérables. Ils sont liés à la gestion foncière, à la gouvernance urbaine, posant des problèmes d'approvisionnement en eau, en produits vivriers, à l'assainissement, à la dégradation de l'environnement, aux changements climatiques... Paru en mai 2025 à la Collection Etudes africaines, ce livre s'inscrit comme une réflexion approfondie sur les dynamiques urbaines actuelles et les perspectives de développement durable au Congo. Fruit d'un travail collectif soutenu par le groupe Interdisciplinaire de recherches et d'études urbaines (GIREU), cet ouvrage met en lumière les multiples défis auxquels font face les villes congolaises. Parmi les problématiques soulevées figurent notamment la gestion foncière, la gouvernance urbaine, les difficultés d'approvisionnement en eau potable et la dégradation progressive de l'environnement. Les co-auteurs ont dressé un constat sans complaisance: la croissance rapide des centres

urbains, souvent mal encadrés, engendre des déséquilibres structurels. L'accès au foncier demeure une question épineuse, alimentant conflits et occupations anarchiques. Les insuffisances en matière de planification urbaine accentuent les inégalités d'accès aux services de base, notamment en eau potable, en électricité et aux infrastructures de transport. À ces défis s'ajoutent les effets des changements climatiques, qui exacerbent les vulnérabilités déjà existantes. Inondations récurrentes, érosion des sols et insalubrité sont autant des phénomènes qui fragilisent les populations urbaines, en particulier les plus défavorisées. L'ouvrage ne se limite pas à un diagnostic alarmiste. Il propose également des solutions et met en avant des exemples de résilience observée dans certaines villes. Les auteurs insistent sur la nécessité de renforcer "la gouvernance locale, d'améliorer les politiques d'aménagement urbain et de promouvoir une gestion inclusive et durable des espaces urbains". Pour les auteurs, les villes congolaises malgré leurs fragilités dis-

posent d'un potentiel important pour devenir de véritables moteurs de développement. «L'avenir urbain du Congo peut être porteur d'espoir, à condition d'investir dans des politiques publiques cohérentes et participatives», ont-ils suggéré. Après la séquence de dédicace, a suivi la phase des échanges entre les auteurs et un public varié (chercheurs, décideurs politiques et acteurs de la société civile). Ces échanges ont montré l'intérêt d'un tel ouvrage qui éclaire les décisions en matière de politiques urbaines. À travers cette publication, les auteurs lancent un appel à une prise de conscience collective et à une mobilisation accrue en faveur d'un développement urbain durable. Car, au-delà des défis c'est bien la quête d'un mieux-être par les citoyens congolais qui demeure au cœur de cette réflexion. Un livre à la fois critique et porteur d'espoir, qui ouvre la voie à une nouvelle vision des villes congolaises.

Damick IBARESSONGO-MBOSSA (Stagiaire)

MUSIQUE

Zaiko Langa Langa a enflammé le Zénith de Paris

Attendu de longue date l'orchestre légendaire a fait salle comble au Zénith de Paris, samedi 24 avril 2026, sous la direction de Jossart Nyoka Longo. Cet événement a célébré plus de cinquante ans de rumba congolaise. Sons et lumières étaient au rendez-vous, accompagnant chaque note et classique pas de danse. Devant un public conquis, Zaiko Langa Langa a revisité tout son parcours, de sa création à aujourd'hui.



Jossart Nyoka Longo et Zaiko Langa Langa ont réussi leur concert

Sans égrener tous les titres, l'orchestre a rappelé pour quoi il reste un poids lourd et une école de la musique congolaise et africaine. Guitares ciselées et cris d'animation ont remis Paris à l'heure de Kinshasa "Kin La belle". Le public a chanté en chœur avec Jossart Nyoka Longo, leader de l'orchestre. On a senti une communion comme au début des années 1970. La soirée a connu également la participation d'invités de marque. Jean Claude Naimro, pilier de Kassav, a partagé la scène avec Zaiko. Autre artiste

de taille, Lita Bembo "Kolo Kuanga", ancien de Stukas Boys et voix marquante jusqu'aux années 80. Le temps fort de la soirée a été dédié à ceux qui ont quitté ce monde. Un hommage vibrant a été rendu aux disparus du clan Langa Langa, notamment à Papa Wemba. Le groupe a repris "Phrase", titre phare d'Ekumany, Bokul, Kuru Yaka sorti avec l'orchestre Viva La Musica, avant d'enchaîner avec "MT. La vérité", chanson enregistrée au début des années 1970, à l'époque où il évoluait encore dans Zaiko. L'émotion était palpable, le public a repris

en chœur cette œuvre devenue une classique de la rumba congolaise. Malgré de multiples départs connus depuis sa création en 1969, l'orchestre Zaiko Langa Langa continue à maintenir le cap grâce à la ténacité et au leadership de Jossart Nyoka Longo. Signalons que cela fait vingt-quatre ans que Zaiko Langa Langa n'avait plus joué dans une grande salle parisienne. Son dernier concert dans la capitale française remonte au 7 septembre 2002.

Alain-P. MASSAMBA

LITTÉRATURE

Un roman entre mémoire intime et fractures diasporiques

Paru le 11 décembre 2024 aux éditions Persée, "L'amour inconditionnel d'une mère pour son fils", le nouveau roman d'Alban Mabiola Nsimba, s'impose comme une fresque dense de 546 pages où se mêlent récit autobiographique, méditation philosophique et analyse sociologique. A travers une écriture nourrie par le travail du deuil et de la mémoire, l'auteur rend un hommage poignant à sa mère disparue, tout en interrogeant les dynamiques identitaires au cœur des trajectoires migratoires contemporaines.



Alban Mabiola Nsimba



La couverture du livre

Préfacé par le Pr Benoît Élie Awazi Mbambi Kungua, l'ouvrage s'inscrit dans une double perspective, à la fois élogieuse et eulogique. Il ne s'agit pas seulement d'exalter la figure maternelle, mais également de faire de l'écriture un acte performatif de reconnaissance et de réparation. L'éloge devient ainsi un espace de parole où le fils tente de dire «le bien» d'un être disparu, transformant la perte en expérience narrative. Cette démarche, profondément ancrée dans une phénoménologie de l'identité narrative, rappelle que le récit constitue un moyen privilégié pour recomposer le sens de l'existence après la rupture de la mort. Le roman se déploie en deux grandes séquences. La première, enracinée en République du Congo, retrace l'enfance et la jeunesse de l'auteur dans un univers familial polygame, marqué à la fois par les solidarités, les tensions et les complexités sociales. Les liens affectifs, les conflits internes et les logiques culturelles y sont décrits avec précision, offrant un tableau

vivant des réalités sociales africaines. La seconde partie suit la trajectoire migratoire de l'auteur vers le Canada, amorcée en 2005, et explore les défis de l'intégration dans une société multiculturelle. Cette structuration narrative reflète une tension constante entre enracinement et déracinement, entre mémoire et recomposition identitaire. Comme le souligne le résumé éditorial, l'œuvre «mêle avec finesse l'intime et le collectif» en abordant les complexités des sociétés africaines postcoloniales à travers une expérience personnelle élargie. L'espace romanesque devient ainsi un lieu d'articulation entre micro et macrosociologie: d'un côté, l'histoire familiale, les épreuves intimes et les relations interpersonnelles; de l'autre, les enjeux globaux liés aux migrations, aux inégalités et aux politiques d'accueil. L'un des apports majeurs du roman réside dans sa capacité à interroger les réalités diasporiques. L'auteur met en lumière les tensions vécues par les migrants africains en Occident: difficultés d'insertion professionnelle, discriminations systémiques, non-reconnais-

sance des diplômes, mais aussi pression constante exercée par la famille restée au pays. Cette condition d'«entre-deux» nourrit une identité fragmentée, oscillant entre plusieurs appartenances. Le Canada, présenté à la fois comme terre d'opportunités et espace de contraintes, devient le théâtre d'une quête d'équilibre entre aspirations individuelles et responsabilités collectives. Par ailleurs, le texte n'évade pas les dimensions culturelles et symboliques propres aux sociétés d'origine. Les références à la sorcellerie, aux croyances ancestrales et aux conflits intra-familiaux témoignent d'une volonté d'ancrer le récit dans une réalité africaine complexe, où le visible et l'invisible coexistent. Cette approche confère au roman une profondeur anthropologique, en montrant comment les systèmes de représentation influencent les interactions sociales et les trajectoires individuelles. Mais au-delà de ces multiples strates analytiques, l'ouvrage demeure avant tout une déclaration d'amour filial.

Gaule D'AMBERT

(A suivre)

MINISTRE DES SPORTS

Hugues Ngouélondélé plus que jamais face aux défis

Reconduit le 24 avril 2026 à la tête du ministère en charge des Sports, Hugues Ngouélondélé se retrouve au cœur de nombreuses interrogations. En toile de fond, concernant le dossier football par exemple, la composition de son entourage, jugée par certains comme fortement marquée par des gens réputés proches des adversaires du Comité exécutif de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT).

À propos de la crise qui secoue le football depuis deux années, les personnalités sur lesquelles le ministre reconduit s'appuie, dit-on, alimentent le débat public et nourrissent des inquiétudes sur la capacité de Hugues Ngouélondélé à rassembler au-delà des clivages. Pour plusieurs acteurs du mouvement sportif, cette configuration pourrait fragiliser la cohérence des actions à mener dans le cadre de la vision du chef de l'Etat, notamment dans un contexte déjà tendu autour de la gouvernance du football.

Au-delà des considérations personnelles, une question essentielle se pose: comment impulser une dynamique de relance du football si l'environnement décisionnel est perçu comme partisan avec des gens qui luttent à nuire l'image de l'actuelle tête de la FECOFOOT? Le ministère des Sports est

avant tout une institution au service de la nation, dont la mission dépasse largement les rivalités individuelles ou les règlements de comptes. Certains dénoncent également une mise à l'écart de certains cadres du ministère dans la gestion de la crise du football, au profit de ce cercle qui s'accroche au ministre comme à une bouée de sauvetage.

Dans ce contexte, l'enjeu pour Hugues Ngouélondélé est clair: dépasser les perceptions de partialité et rassurer. Il lui revient de démontrer que son action future s'inscrit dans une logique d'intérêt général, au service de l'ensemble des disciplines sportives et de tous les acteurs, sans exclusion. Le sport congolais traverse une période charnière. Entre défis structurels, attente des jeunes talents et exigences de performance à l'international, le rôle du ministère est plus que jamais détermi-



Hugues Ngouélondélé

nant. Il ne s'agit pas de choisir des camps, mais de bâtir des ponts.

Hugues Ngouélondélé est attendu sur des résultats concrets. Son nouveau mandat sera jugé non pas à l'aune des alliances supposées, mais sur sa capacité à restaurer la confiance, à promouvoir une gouvernance apaisée et à faire du sport un véritable levier de développement national. Car au final, une évidence s'impose: le ministère des Sports n'est pas le terrain des rivalités personnelles. Il est, avant tout, celui de l'intérêt supérieur du sport congolais. Il revient au ministre d'en administrer la preuve.

Jean ZENGABIO

HANDBALL

La mobilisation ne faiblit pas

La dynamique "Le réveil du handball congolais" continue de dérouler sa feuille de route. Son tournoi de gala en était à sa troisième journée, vendredi 24 avril 2026. Non plus au Centre sportif et universitaire de Makélékélé, mais au Gymnase Michel d'Ornano.

Ces rencontres permettent aux clubs affiliés de se mesurer et visent à évaluer le niveau des joueurs, finaliser la préparation physique et mettre en place des stratégies de jeu avant le grand tournoi prévu dans les prochains jours à Pointe-Noire. Ce sera un des moments forts des activités programmées par la dynamique "Le



Une partie musclée

Réveil du handball congolais".

Les résultats ci-après ont été enregistrés :

Patronage-Orange : 15-28 (Seniors hommes)
Lions Sports-ASOC : 30-25

(Seniors dames)

Lions Sports-JSO : 34-27

(Seniors hommes)

ASEL-Orange : 19-30 (Seniors dames)

Péto-Sport-Avenir du rail (30-25)

AFFAIRE CAN 2025 : Libération de trois supporters sénégalais

La situation des 18 supporters sénégalais détenus pendant trois mois au Maroc connaît une première évolution avec l'annonce de la libération le 18 avril 2026 de trois d'entre eux.

Au total, dix-huit supporters avaient été arrêtés pour avoir participé aux violences survenues durant la finale de la CAN à Rabat. Ils avaient envahi le terrain et lancé des projectiles vers la pelouse ce qui avait entraîné leur arrestation. La finale avait basculé dans le chaos.

Les trois supporters libérés ont purgé une peine de trois mois de prison ferme. Ils ont été accueillis par les membres de l'ambassade du Sénégal.

Les quinze autres supporters purgent des peines allant de six mois à un an de prison.

Ramelyne MABELE
(Stagiaire)

APPEL A CANDIDATURE

Une importante institution financière de la place recherche un Comptable Fournisseur & Immobilisations aux principales conditions ci-après:

Principales caractéristiques:

- * Intitulé du poste: Comptable Fournisseur & Immobilisations;
- * Lieu d'affectation: Brazzaville ;
- * Relation hiérarchique : Responsable Département Comptabilité;
- * Formation: Bac + 3/4 en Comptabilité, Finance, Gestion, ou équivalent
- * Expérience professionnelle requise: 2 à 3 ans minimum dans un poste similaire, idéalement en environnement bancaire/microfinance ou cabinet d'audit comptable

1. Finalité du poste

Assurer la tenue et le suivi de la comptabilité des fournisseurs et des immobilisations de la banque, dans le respect des normes comptables, fiscales et réglementaires applicables au secteur bancaire supervisé par la Cobac.

Garantir la fiabilité, la régularité et la conformité des enregistrements relatifs aux dépenses et aux investissements.

2. Missions principales

A. Comptabilité Fournisseurs

- Assurer la réception, la vérification et la comptabilisation des factures fournisseurs (biens, services, prestataires, etc.);
- Contrôler la conformité des pièces justificatives (bons de commande, contrats, facture, bon de réception, ...);

- Gérer le processus de validation et d'imputation comptable des factures ;
- Suivre les échéances de paiement et initier les règlements dans le respect des délais et procédures internes;
- Analyser et justifier les soldes des comptes fournisseurs, assurer le lettrage et la clôture mensuelle ;
- Participer à la gestion des litiges et relances fournisseurs ;
- Produire les reporting périodiques liés aux dettes fournisseurs ;

B. Comptabilité des Immobilisations

- Enregistrer les acquisitions, cessions, mises au rebut et transferts d'immobilisations ;
- Assurer le suivi du parc des immobilisations (corporelles et incorporelles) ;
- Calculer et comptabiliser les amortissements et provisions afférentes ;
- Contrôler la correcte imputation analytique et budgétaire des investissements ;
- Participer à l'inventaire physique et à la réconciliation comptable des immobilisations ;
- Produire les tableaux de suivi et états réglementaires liés aux immobilisations.

C. Clôtures et Reporting

- Participer aux clôtures mensuelles, trimestrielles et annuelles.
- * Préparer les écritures d'ajustement et de provisions ;
- Contribuer à la production des annexes et états de synthèse (bilan, annexes, états réglementaires) ;

- Collaborer avec les commissaires aux comptes et les contrôleurs internes ;

3. Compétences requises

Techniques

- Maîtrise de la comptabilité générale Ohada et Bancaire.
- Bonnes connaissances fiscales (TVA, retenues à la source, etc).
- Bonnes connaissances du pack MS Office (Word, Excel,...).
- Connaissance du contrôle interne et des procédures et réglementations bancaires.

Comportementales

- Rigueur, sens de l'organisation et respect des délais ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Confidentialité et intégrité professionnelle ;
- Bon relationnel et capacité à travailler en équipe ;
- Réactivité et gestion des priorités ;

Dossier candidature:

- * Lettre de motivation ;
- * Curriculum vitae daté et signé ;
- * Diplômes et attestation de travail.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse suivante : frecrutement2018@gmail.com

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 08 mai 2026.

N.B: Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un entretien.